

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis, le sportman et l'ouvrier.



Livraison à domicile dans tous les endroits de la ville et de la banlieue. Pour irrégularité de service, téléphonez à MAIN 76

VOL. XXII — No 232

Doux, neige.

MONTREAL, JEUDI, 8 JANVIER 1925

Maximum, 30 ; Minimum, 10.

PRIX : T. SOUS

LA SESSION PROVINCIALE

ELLE A ETE INAUGUREE, HIER, AU MILIEU D'UN GRAND APPARAT PAR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Le discours du Trône laisse prévoir un intéressant programme sessionnel. — Le gouvernement présentera une mesure pour assurer le reboisement. — Le mouvement d'émigration des nôtres est enrayé définitivement.

REFORME DE LA LOI DU JURY

Une mesure sera préparée à cette fin au cours de la session. — Un projet pour assurer l'instruction primaire aux enfants pauvres et orphelins. — On présente les nouveaux députés. — Le débat commencera aujourd'hui.

(De notre correspondant parlementaire) Québec, 7. — La deuxième session de la septième législature s'est ouverte cet après-midi, au milieu d'une des plus brillantes cérémonies de genre dont nous ayons encore été témoins ici.

A trois heures précises, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, l'honorable Narcisse Pérodeau, entouré des membres de son état-major, du premier ministre de la province et de tous les membres du gouvernement, a fait son entrée solennelle à l'hôtel du Gouvernement, et se dirigea vers la salle du Conseil législatif où, quelques minutes plus tard, il devait prononcer le discours du trône et annoncer pour ainsi dire les principales mesures gouvernementales qui seront soumises aux législateurs provinciaux durant la présente session.

L'un des premiers paragraphes du discours du trône a trait à l'émigration de nos nôtres. Le lieutenant-gouverneur se dit heureux qu'un grand nombre de ceux qui ont émigré depuis quelques années sentent le besoin de revenir au milieu de nous. Un très grand nombre sont revenus, et nous devons en être fiers. Le gouvernement annonce encore dans le discours du trône, que c'est sa ferme intention de développer et de conserver chez nous nos ressources forestières. On verra à l'organisation de protection aussi efficace que possible pour nos forêts. Le gouvernement s'occupera aussi du reboisement des forêts en développant autant que possible la pépinière de Berthier et en faisant des plantations sur les terres de la Couronne. Pour cette fin, le gouvernement aidera même les particuliers à boiser leurs friches et les terrains improductifs.

Le discours du trône a annoncé également que le gouvernement a l'intention d'assurer le progrès de la province en donnant une attention toute spéciale à la colonisation, à l'agriculture, à l'instruction publique et aux problèmes ouvriers. Il annonce aussi que les principales routes de la province seront bientôt parachèvement. Le fardeau est lourd pesant au point de vue financier, mais cette politique vaut au gouvernement comme à la province, des chemins qui rivalisent avec les plus beaux du continent. Cette politique soulagera d'ailleurs considérablement les municipalités auxquelles incombait l'entretien de ces chemins.

Le lieutenant-gouverneur fait aussi observer dans son discours que le service d'inspection et de vérification de la comptabilité municipale, institué à la dernière session, est maintenant parfaitement organisé et justifie pleinement son existence. De plus, quatre commissions spéciales créées par le gouvernement ont terminé le travail qui leur avait été assigné. Au nombre de ces commissions il faut citer, entre autres, les commissions chargées de la refonte des statuts, de l'étude de la loi des Accidents du Travail, du rajustement des salaires et de la classification des fonctionnaires civils, de l'examen des conditions scolaires à Montréal.

Dans le discours du trône, le lieutenant-gouverneur laisse encore entendre que la loi du jury laisse à désirer. Les exemptions sont trop nombreuses et il faut remédier aux défauts de cette loi. Enfin, on annonce que les législateurs seront appelés à affecter un certain montant pour l'instruction, dans nos écoles primaires, des enfants d'ouvriers que la mort de leur père a laissés sans ressources.

La lecture du discours du trône terminée, les députés qui, précédés de l'honorable J.-N. Francoeur, président de l'Assemblée législative, se sont rendus à l'Assemblée législative, ont retourné à leur siège respectif, à la Chambre basse. L'honorable M. Taschereau proposa que le débat sur l'adresse soit ajourné à la prochaine séance. La Chambre acquiesça à ce désir.

C'est alors que l'honorable M. Taschereau, accompagné de l'honorable M. Caron, président au président de l'Assemblée législative, M. P.-E. Côté, le nouveau député de Bonaventure. Les deux autres députés furent présentés comme suit: M. A.-E. Guillemette, député de St-Maurice, par les honorables L.-A. Taschereau et Antonin Galipault; M. J.-H. Dillon, par les honorables L.-A. Taschereau et Athanase David. De son côté, M. Arthur Sauvé ainsi que le Dr Faucher présentèrent M. Ludger Bastien, nouveau député de Québec-est, et M. Sauvé et M. Arthur Plante, présentés par M. A.-C. Crépéau, nouveau député de Sherbrooke.

Les membres de la droite applaudirent très vigoureusement à la mention des noms des nouveaux députés de la droite. Quant aux membres de l'opposition, ils applaudirent autant que possible, lors de l'apparition de leur nouveau collègue dans l'enceinte de l'Assemblée législative. La séance de la Chambre se termina ensuite par des affaires de routine. Sur la proposition de l'honorable M.

LES ETATS-UNIS N'ONT PAS BESOIN DE S'INQUIETER

Rapport rassurant de la commission navale du Sénat et de la Chambre

L'ELEVATION DES TOURELLES Crédits refusés à la commission du St-Laurent. — Le pool du blé canadien

(Dépêche de la Presse Associée) Washington, 7. — Après avoir interrogé le secrétaire de la marine, M. Wilbur, et d'autres hauts fonctionnaires de la marine, la commission navale du Sénat a confirmé l'opinion de la commission de la Chambre, que les Etats-Unis n'ont pas besoin de s'alarmer au sujet des rumeurs voulant que la marine américaine ne soit pas à la hauteur de la proportion 5-5-3.

La commission sénatoriale a adopté un rapport analogue à celui de la Chambre. Elle dit qu'en faisant exception pour le navire de guerre "Florida", remis sur le chantier, personne ne peut affirmer qu'en fait de navires de première classe, la proportion 5-5-3 n'existe pas.

REQUETE AU PRESIDENT Washington, 7. — Le Sénat a demandé aujourd'hui au président Coolidge que les protestations des gouvernements étrangers aient faites contre l'élevation des canons sur les navires de guerre américains.

Sans débat, le Sénat adopta la résolution du sénateur démocrate Garry, du Rhode-Island, que venait de recommander la commission des affaires étrangères.

ARMEE DE 131,000 HOMMES Washington, 7. — La Chambre a approuvé aujourd'hui les dispositions du bill du département de la guerre pour le maintien de l'armée régulière à son effectif actuel de 12,000 officiers et 119,000 hommes.

LA CANALISATION Washington, 7. — On n'est pas certain si le refus de la commission du budget de la Chambre de voter les crédits nécessaires pour le maintien de la commission des ingénieurs qui étudie le projet de canalisation du St-Laurent entravera ou arrêtera le travail de la commission. La commission du budget a éliminé du bill des crédits l'article défrayant les dépenses de la commission des ingénieurs.

Les partisans du projet chercheront à faire adopter une résolution autorisant les déboursés nécessaires ou à faire inscrire un crédit dans le bill des rivières et des ports.

On apprend de source digne de foi que le secrétaire du commerce, M. Hoover, travaillera à obtenir du Congrès les fonds nécessaires. Toutefois, les partisans du projet appréhendent que ses adversaires ne cherchent à la Chambre et au Sénat à priver la commission de l'argent nécessaire à son maintien.

L'EXEMPLE DU CANADA Washington, 7. — Les délégués du congrès des associations coopératives agricoles, en session ici, désirent profiter de l'expérience des agriculteurs canadiens dans le domaine coopératif. La présence de M. A. J. McPhail, président de la "Canadian Agricultural Producers' Limited", de la Saskatchewan, a permis à plusieurs chefs agricoles de se renseigner sur le fonctionnement du pool du blé au Canada.

M. McPhail a fait au congrès l'historique détaillé du mouvement. Le pool compte maintenant 65,000 membres. Les agriculteurs américains en ont conclu que le projet canadien n'était pas une aventure de spéculation mais une entreprise sérieuse. Ils lui prêtent le succès. Quelques-uns ont dit que le fait que le prix du blé à Winnipeg est plus élevé qu'aux Etats-Unis doit être imputé au pool. On a toutefois fait observer que les cultivateurs canadiens faisant partie du pool n'étaient plus obligés de se débarrasser de leur blé aussitôt que le débarras fait mais qu'ils pouvaient attendre un bon prix.

M. McPhail a prédit que le pool canadien aurait en moins l'an prochain 100,000,000 de boisseaux de blé, ce que l'expérience, dit-il, a prouvé le besoin d'une grande agence centrale unique pour la vente. Il compte que le nombre ne cessera de grandir.

Les délégués ont fait remarquer toutefois qu'il serait plus difficile de lancer le mouvement aux Etats-Unis, parce que les fermes en général sont beaucoup plus petites et qu'il faudra faire entrer dans l'association un plus grand nombre de cultivateurs pour que le projet réussisse.

REDUCTION DES SALAIRES Fall-River, Mass., 7. — Les propriétaires de filatures de Fall-River annoncent une réduction de salaire de dix pour cent, à partir de lundi prochain. Le syndicat des filateurs s'oppose à cette réduction. Il fait savoir que le changement de salaire fut décidé bien avant la dernière élection générale mais qu'il ne fut pas publié afin de ne pas embarrasser M. Butler et le Président Coolidge dans leur campagne.

M. HERRIOT DONNERAIT SA DEMISSION (Dépêche de la Presse Associée) Paris, 7. — L'état de santé de M. Herriot ne s'étant pas amélioré suffisamment pour lui permettre d'assister aux séances de la Chambre dont la rentrée aura lieu mardi prochain, on s'attend que le président du conseil donne sa démission avant le 13 et qu'il soit pour successeur M. Paul Painlevé, le président actuel de la Chambre.

M. CHURCHILL FAIT DE L'ANTICHAMBRE

(Cable de la Presse Associée) Paris, 7. — M. Winston Churchill, chancelier de l'échiquier anglais, a dû faire dix minutes d'antichambre aujourd'hui, avant de voir le ministre des finances, M. Clementel. Le diplomate anglais devait rencontrer M. Clementel à dix heures. De 9 heures 30 à 10 heures, le laquis demanda à tous ceux qui entraient s'ils étaient "Monsieur Lord Churchill". A 10 heures, personne n'ayant admis le titre, le laquis cessa ses interrogations. Lorsque M. Churchill se présenta, personne ne fit attention à lui et le diplomate attendit dix minutes avant qu'on le reconnût.

NAVIRE BALLOTTE DURANT SIX JOURS SANS GOUVERNAIL

L'équipage du "Sachem" se repose pour la première fois depuis quinze jours

SERIE DE TEMPETES Comble de malheurs. — Le paquebot fit deux cents milles sans direction

(Dépêche de la Presse Associée) Saint-Jean, Terre-Neuve, 7. — Après avoir lutté contre des tempêtes et des vague monstrueuses pendant quinze jours, dont six jours avec un navire sans gouvernail, le capitaine Westcott, du paquebot "Sachem", de la ligne Furness, subit sa dernière épreuve, en entrant dans le havre, cet après-midi, et en sortit victorieux.

Le paquebot est amarré ce soir à son quai, et l'équipage se repose, pour la première fois, depuis deux semaines. Le navire fit, sans gouvernail, les quatre cents derniers milles de la traversée. Démonté et troué par le vapeur "Manchester Hero", l'entrait dans le détroit du havre, ce matin, lorsque le dernier accident se produisit. Le câble qui le retenait au "Manchester", se rompit et le navire, balloté par la vague, faillit se briser sur les récifs. C'est grâce à l'habileté de l'équipage, si le navire ne s'échoua pas avant l'arrivée des remorqueurs.

Le "Sachem" partit de Liverpool, le 23 décembre, pour Saint-Jean et Halifax. Il rencontra immédiatement une série de tempêtes qu'il réussit à traverser indemne. Vendredi dernier, le paquebot essaya, une autre tempête le paquebot gouvernail se brisa. Elle était à peine réparée, que le gouvernail lui-même était importé par une énorme lame.

Le vent soufflant de l'ouest, le navire pouvait garder sa route, et le capitaine le lança à toute vapeur vers Saint-Jean. Au bout de deux cents milles, le vent changea de direction, et bientôt une tempête éclata. Le navire fut emporté hors de sa course. Dimanche, il demanda du secours. Le "Manchester Hero" se porta à son secours et arriva près du paquebot lundi matin à 10 heures.

Ce n'est que mardi, que l'on réussit à lancer un câble au paquebot. L'opération avait été accomplie après de terribles difficultés. On avait à peine réussi à le faire, que le câble se brisa. A la fin de l'après-midi, on réussit de nouveau à lancer un câble, et les deux navires se dirigèrent vers Saint-Jean. On aperçut la terre ce matin. En dépit du mauvais temps, le "Sachem" avait pu faire seul une bonne partie de la distance.

Tous les passagers sont sains et saufs, mais les officiers et l'équipage sont épuisés. Pas un d'entre eux n'a eu le temps de se dévêtir pendant tout le temps de la traversée.

Elections chez les journalistes Québec, 7. — Les membres de la tribune des journalistes de l'Assemblée législative ont tenu cet après-midi, leur assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Irénée Masson, de l'Action Catholique, président sortant de charge.

La principale question à l'ordre du jour était le choix des officiers pour la session de 1925. M. Masson fut choisi comme président de l'élection qui donna le résultat suivant: Président actif, M. E.-E. Donovan, du "Quebec Daily Telegraph"; vice-président, M. Hervé Lapierre, du "Star" de Montréal; secrétaire trésorier, M. Damas Potvin, du "Soleil" de Québec; bibliothécaire, M. L.-P. Desjardins, de "La Patrie" de Montréal; présidents honoraires, les honorables Adélaïde Turgeon, Orateur du Conseil législatif, et J.-N. Francoeur, Orateur de l'Assemblée législative. Vice-présidents honoraires, les honorables Ph. Du Tremblay, et Frank Carrell, et MM. Hector Laferté et Hector Authier.

Après l'assemblée annuelle, les membres de la galerie de la presse, furent les hôtes de leurs présidents honoraires, les honorables Adélaïde Turgeon et J.-N. Francoeur, à l'hôtel du gouvernement.

(Dépêche de la Presse Associée) Québec, 7. — Antonio Lévesque, Odilas Brochu et Joseph Brochu, trois des quatre prévenus arrêtés pour avoir déchargé des spiritueux d'un wagon de chemin de fer, ont été condamnés à subir leur procès sous une accusation de vol.

On ne sait encore ce qu'il adviendra de l'accusation d'ivoire importé illégalement de la banne dans la province, accusation portée par la commission des liqueurs mais dont il n'a pas encore été question au tribunal.

3,100 MILLES DE GRANDES ROUTES DANS QUEBEC

Il y a en tout 6,000 milles de chemins améliorés. — Des améliorations

RAPPORT DE LA VOIRIE La routes nous ont attiré au cours de l'année 200,000 autos étrangères

(De notre correspondant parlementaire) Québec, 7. — L'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, a présenté cet après-midi à l'Assemblée législative, le rapport annuel du ministère de la Voirie. Ce rapport, comme toujours, contient des renseignements très importants et très intéressants sur les opérations du ministère de la Voirie, durant le dernier exercice financier, et nous sommes heureux de soumettre à nos lecteurs, les grandes lignes de ce rapport où le ministre ne manque pas de toucher à tous les points les plus importants, en ce qui touche l'administration de son département. Voici un résumé succinct du rapport du ministère de la Voirie.

LA VOIRIE EN 1924 Le rapport du ministère de la Voirie pour l'année 1924 souligne, de même qu'il le faisait l'an dernier, l'importance que le gouvernement attache à la conservation des routes construites depuis douze ans. La longueur considérable des chemins construits depuis le début de la loi des chemins ainsi que la transformation et le progrès de la circulation ont placé l'entretien au premier plan de nos préoccupations. La construction vient désormais en second lieu. Cette dernière n'est cependant pas moins active, car le rapport démontre que la longueur des routes construites en 1924 est supérieure à celle de 1923.

ENTRETIEN Routes provinciales et régionales. — En 1922, le département de la voirie entretenait lui-même 583 milles de grandes routes. Les municipalités contribuaient 50 pour cent du coût de cet entretien. A la fin de 1922, la Législature adoptait une loi qui mettait à la charge du gouvernement l'entretien des routes régionales et provinciales et qui dispensait les municipalités d'y contribuer à l'avenir. Immédiatement à la suite de cette loi, le gouvernement décreta 300 milles de nouvelles routes régionales. L'entretien à ses frais durant la saison de 1923, 1,408 milles de grandes routes. Cette longueur est passée à 1,679 milles en 1924. Actuellement, le ministère de la voirie entretient lui-même 37 grandes routes. Il ajoutera prochainement à ces routes les sections construites en 1924.

Sur les 1,679 milles de routes que le gouvernement entretient, 1,050 milles sont des graviers et 600 milles environ sont des macadams à l'eau, excepté 150 milles comprenant le macadam bitumineux et le béton. Cet entretien est fait par les cantonniers que le département engage au printemps des de la gelée, et qui demeurent en fonctions jusqu'aux premières neiges de l'hiver. En 1924, sur les grandes routes seulement, le ministère de la voirie a employé 240 cantonniers. La longueur moyenne placée sous le contrôle d'un cantonnier est de 7 milles. Sur les routes à grande circulation, elle varie entre 4, 5 et 6 milles. Sur les routes à circulation moindre, elle va jusqu'à 10 et 11 milles.

CHEMINS MUNICIPAUX EN REGIE Le département de la voirie, en plus des routes provinciales et régionales, entretient lui-même 600 milles de chemins de comté et de marche. La plupart de ces chemins sont situés dans les banlieues et les districts de Montréal et de Québec. Les municipalités contribuent un certain montant annuel pour l'entretien de ces chemins. Cette contribution est basée sur le pourcentage de la circulation locale et sur le pourcentage de la circulation étrangère. Le département applique à l'entretien des chemins en régie les mêmes méthodes qui ont fait un succès des grandes routes. Il a employé cette année 70 cantonniers affectés spécialement à ces chemins, macadams, atteignant presque à l'impasse. Ces derniers, dont la plupart sont des portances de grandes routes et portent un chiffre considérable de circulation.

CHEMINS MUNICIPAUX ORDINAIRES Sont compris dans cette classe tous les chemins améliorés dont les municipalités ont à faire elles-mêmes l'entretien et moyennant une contribution de 50 p.c. de la part du gouvernement. Les municipalités avaient à entretenir au cours de la dernière saison, au-delà de 3,000 milles de chemins améliorés.

Le ministère de la voirie porte aux chemins municipaux une attention constante. Il s'occupe d'assurer des le printemps leur entretien, qu'il survient durant toute la saison. Au cours des trois dernières années, il a obtenu d'excellents résultats de la propagation de conseils municipaux. Autrefois, des conseils municipaux venaient à se constituer une année à l'autre l'entretien de leurs chemins. Aujourd'hui la proportion de ces chemins qui ne sont pas entretenus de façon satisfaisante est infime. Au 1er novembre 1922, par exemple, il restait 1 p.c. de chemins municipaux en mauvaise condition. Au 1er novembre 1923, cette proportion était réduite à 1 p.c. Au 1er novembre 1924, elle n'était plus que de 2 p.c.

REFLECTION Le rapport du département de la Voirie attire l'attention sur la réflexion en gravelage de certains vieux macadams. Les nouvelles chaussées de gravier qu'il a construites ne lui coûtent pas plus de 75 cents par pied carré.

ON DEPOUILLE LA BELGIQUE AU PROFIT DES ETATS-UNIS

Entente anglo-américaine pour réduire son pourcentage d'indemnité

CONVERSATIONS La question des dettes alliées ne sera pas discutée à Paris

(Cable de la Presse Associée) Paris, 7. — Les divergences anglo-américaines sur le paiement aux Etats-Unis des dommages de guerre, ont été pratiquement réglées le premier jour de la conférence des ministères des finances, qui s'est ouverte aujourd'hui, par une séance de quarante minutes.

Les deux pays ont fait des concessions sur les points de vue qu'ils avaient fait connaître dans leurs notes diplomatiques. Une conversation entre M. Winston Spencer Churchill, secrétaire de l'échiquier, et M. James A. Logan, représentant des Etats-Unis, a harmonisé les vues des deux pays qui semblaient pourtant, sinon irréconciliables, du moins très étrangères l'une à l'autre.

En acceptant de prolonger de 12 à 25 ans, le temps fixé pour le paiement des frais de l'armée américaine d'occupation, les Etats-Unis ont obtenu le consentement de la Grande-Bretagne, à ce qu'ils bénéficient des annuités Dawes, suivant un certain pourcentage prévu par l'accord de 1924, probablement 3 pour cent, que concèdera probablement la Belgique. Les Etats-Unis ont conservé leur priorité pour le paiement des frais d'occupation. Comme M. Logan a déjà obtenu la reconnaissance par la Belgique, la France et l'Italie, du droit des Etats-Unis d'avoir leur part des annuités Dawes, tous les pays représentés à la conférence, sont maintenant d'accord sur ce point, et le besoin de la conférence sera sans doute facilité, et hâte, pour conclure les négociations. Le communiqué officiel publié de commun accord par MM. Churchill et Logan, à l'issue de leur entretien.

La Belgique n'abandonnera certainement pas sa résistance, son droit de priorité, et ne laissera pas sans opposition, réduire son droit de pourcentage d'indemnité. L'accord de Spa donnait la priorité à la Belgique et 8 pour cent des revenus, mais le plan Dawes lui enlève son droit de priorité, et réduit son pourcentage à cinq pour cent, ce qui fait déjà trois pour cent pour les Etats-Unis.

Le premier ministre belge, M. Theunis, est arrivé de Bruxelles avec des instructions définitives de son gouvernement, réuni sous la présidence du roi Albert, de ne pas consentir à une réduction du pourcentage belge ni de laisser mettre sur le tapis la question de la priorité belge. Tout accord entre les délégués de la conférence sera donc en principe, ratifié par la conférence plénière. La Belgique se profitera certainement pour revendiquer ses droits et s'opposera à tout empêtement. Le chancelier anglais et M. Logan semblent assurés de pouvoir trouver un moyen d'apaiser la Belgique.

La question du "Leviathan" et des autres navires allemands saisis et confisqués par les Etats-Unis, est laissée en suspens, mais les Etats-Unis ont promis que le tonnage confisqué serait inscrit au compte des réclamations américaines contre l'Allemagne.

Le résultat des conversations de MM. Churchill et Logan, est de doubler le temps des paiements aux Etats-Unis pour leurs frais d'occupation, tels qu'ils sont spécifiés dans l'accord Wadsworth pour le capital des réclamations américaines, majoré de cent pour cent, soit approximativement \$600,000,000.

Toute la besogne accomplie aujourd'hui, a été en dehors de la conférence, au cours de conversations entre M. Churchill et M. James A. Logan, fils, M. Churchill et M. Clementel, ministre des finances. Les séances plénières s'est bornée à une séance de félicitations. M. Clementel exprima la conviction que la conférence trouverait la solution des problèmes à l'étude.

Lorsque les délégués sortirent de la salle des délibérations, M. Churchill tapa l'épaule de M. Logan, en disant: "Faisons une marche ensemble, et voyons si nous ne pourrions pas régler cette affaire."

Le chancelier anglais et l'Américain traversèrent la Seine et se dirigèrent lentement vers l'ambassade britannique. Ce n'était ni plus ni moins que la conférence qui se constituait. Une heure plus tard, M. Logan sortit en souriant de l'ambassade, dont la divergence avait déjà vingt-neuf conférences alliées, étaient harmonisées.

La question des dettes interalliées ne figurait pas au feuillet. Il ne fut pas question de conférence interalliée à Bruxelles en mars prochain, et il n'en sera pas question non plus. Les Français disent qu'ils ne proposent pas la tenue de cette conférence. Un communiqué publié par l'ambassade anglaise, à la fin de la conversation entre MM. Churchill et Clementel, dit que la question de telles ne sera pas insérée au programme.

Les experts ont été occupés pendant toute la nuit à rédiger un rapport sur le travail de la conférence. L'après-midi, ils présenteront à une séance plénière à 5 heures, dema à après-midi. Les conversations entre les délégués se continueront. M. Churchill rencontrera de nouveau M. Clementel demain matin, et M. Theunis confèrera avec M. Clementel.

Les ambassadeurs Herriot et Kellogg et M. Logan auront une autre conférence demain matin. Ce soir, M. Logan était en tête à tête avec

LE PROJET DE CONFERENCE VA ETRE ABANDONNE

La tièdeur des Dominions n'encourage pas le gouvernement impérial

REPOSE PROCHAINE Nouveau tarif déposé à la c. d. c. de fer. — Tournée de M. King

(Cable de la Presse Associée) Londres, 7. — Aucun communiqué officiel concernant le projet de conférence impériale sur le protocole de paix n'a été publié, mais tout indique qu'en raison de la tièdeur des Dominions à l'égard du projet, il sera abandonné sans tambour ni trompette.

Comme la déjà laissé entendre la Presse Canadienne, le gouvernement impérial ne voulait que connaître l'opinion des Dominions sur la question. Les réponses ont été tout à fait négatives.

REPOSE ATTENDUE Ottawa, 7. — L'impression grandit à Ottawa que la conférence impériale sur le protocole de Genève n'aura pas lieu. Le Canada a fait savoir dans une note au gouvernement anglais qu'il pouvait se mettre au courant des vues des Dominions par une simple correspondance sans qu'il soit nécessaire de tenir une conférence.

Telle semble aussi être l'opinion de l'Australie. Le gouvernement canadien n'a pas encore reçu de réponse du gouvernement anglais, mais il apparaît que des conversations ont été échangées entre le haut commissaire canadien à Londres et les représentants du gouvernement anglais à ce sujet. On attend une réponse prochaine.

NOUVEAU TARIF Ottawa, 7. — Le Pacifique Canadien et le National Canadien ont déposé des tarifs supplémentaires ce matin à la commission des chemins de fer pour les voies à l'est de Fort-Wilkinson, sur lesquels les tarifs de la compagnie du Corbeau furent récemment restaurés pour quelques temps par ordre du conseil privé à partir de vendredi prochain.

Les suppléments pour les voies de l'Ouest sont attendus d'une minute à l'autre. La commission a accordé samedi dernier la permission de déposer ces tarifs. Le nouveau tarif s'applique aux marchandises expédiées de Galtwhain, Hamilton, London, Montréal, Peterboro, Québec, Sherbrooke, Toronto et autres endroits de l'Est. Ce tarif fut en vigueur du 7 juillet au 27 octobre puis annulé par la commission des chemins de fer.

PORT A CREUSER Ottawa, 7. — Une délégation d'Owen Sound a interviewé le ministre des travaux publics, l'hon. Dr J. H. King, ce matin, et lui a demandé qu'une somme suffisante soit inscrite dans le budget pour commencer les travaux de creusement au port d'Owen Sound. La ville a voté \$450,000 le 1er janvier pour la construction d'un éleveur et pour que le projet soit mis à exécution, il importe que le port soit creusé. M. King assura à la délégation qu'il saisirait le ministère du projet.

RESTITUTION Ottawa, 7. — Le département des douanes attribue aux bonnes résolutions du Jour de l'An la restitution d'une somme de \$21 en espèces. Une note dactylographiée portait ces mots: "Droits dus sur articles achetés aux Etats-Unis en différents temps, non déclarés, mais non encachés."

La somme a été envoyée au Trésor.

M. KING SE MULTIPLIE Ottawa, 7. — Le premier ministre King adressera la parole à Toronto, North-York, Québec et Ottawa, la semaine prochaine, dimanche soir, le premier ministre quittera la capitale pour Toronto, où il parlera devant les étudiants à un déjeuner à Hart House.

Lundi soir, il y aura grande assemblée libérale à Massey Hall. M. King y sera et mardi il parlera devant les associations de femmes libérales. Le premier ministre passera la journée de mercredi dans son comté de North-York.

Judi et vendredi il sera à Québec. Il sera banqueté par les hommes d'affaires jeudi soir. A 11 heures vendredi, il y aura réception par l'Association du barreau et déjeuner au Canadian Club.

M. King reviendra à Ottawa vendredi pour assister au banquet offert à M. E.-E. Chevrier, député fédéral d'Ottawa-Est.

SAVANTS EN OBSERVATION Ottawa, 7. — Certains membres du personnel de l'Observatoire fédéral à Ottawa, se rendront à six milles au sud de Hamilton, Ontario, pour étudier l'éclipse du soleil qui se produira le 24 janvier. Leurs observations ne porteront pas sur la visibilité. Ils regarderont d'autres expériences qui se feront pendant le même temps. Ils s'occuperont du magnétisme terrestre et de conditions pour la réception des ondes hertziennes pendant la durée de l'éclipse.

S'il fait beau, l'éclipse sera de 50 pour cent visible à Ottawa et à Montréal. Toronto se trouve sur le passage du cône d'ombre.

(Dépêche de la Presse Associée) St-Jean, Nouveau Brunswick, 7. — Mme Philip Snowden, épouse du chancelier de l'échiquier dans le gouvernement MacDonald, a accompli 22 milles du trajet de Fredericton à Moncton, aujourd'hui, dans la cabine d'une locomotive du Pacifique Canadien. Ce fut l'une des plus émouvantes expériences de sa vie, raconta Mme Snowden, le voyage accompli.

sir Otto Niemeyer, contrôleur des finances anglais. On croit que leurs délibérations dureront plusieurs heures.

CHRONIQUE DES SPORTS

RED WINGFIELD A ENCORE COMPTE AUX FAIR GROUNDS

Le pur sang de "Sarge" Swenke a battu Ballot Brush et Prince K. dans le handicap Chalmette, hier après-midi. — Fields et Roehm comptent chacun deux victoires.

A LA HAVANE ET A TIA JUANA

Nouvelle-Orléans, 7. — Red Wingfield, appartenant à l'établissement Swenke a répété sa belle course du Handicap du Jour de l'An, et a facilement gagné le handicap Chalmette, principal numéro de cet après-midi. Il fut conduit par le jockey Fields. Le descendant de Superior chargeait huit livres de plus que dans sa dernière course, mais il parvint à même emporter haut la main. Cinq chevaux prenaient part à la course, et Ballot rush a fini deuxième alors que Prince K. est classé troisième. Les jockeys Fields et Roehm se sont partagés les honneurs de la manœuvre avec chacun deux vainqueurs. Fields a conduit Rosa Greener, à 12 pour 1 dans la première course, et Red Wingfield, dans le handicap. Roehm a compté avec Adventure, à la deuxième course, et Sid ence, à la sixième.

Résultats des courses de cet après-midi: PREMIERE COURSE, \$1,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs. — 1. Rose Greener 108, Fields 10, 1 à 4, 2 à 1, 3 à 1, 4 à 1; 2. Grace Trotter 103, Cooper 2 à 1, 3 à 5; 3. St-Nicholas 106, Shanks 2 à 1, Temps 1:20. Red Squirrel, Waha, Dave Goldie, Bill Winfrey, Latta, Duckling, Red Seth, Candy Stock, High View ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Adventure 119, Roehm 8 à 1, 3 à 1, 4 à 1, 5 à 1; 2. New Market 111, Harrington 3 à 5, 1 à 3; 3. George May 98, Dolin 6 à 1, Temps 1:23 4-5. Danluis, Foxtail, Sovie, Double T, Paulinus, Anna, Mary, Wild Goose, Sea Wolf, Evenden ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. John Q. Kelly 112, Shanks 8 à 1, 2 à 1, 3 à 1, 4 à 1; 2. Future 103, McTague 1 à 1, 7 à 5; 3. Futuro 108, Roehm 2 à 1, Temps 1:20 3-8. Kerry Girl, Vanishing Boy, Jupiter, Steven, Cay, Black Art, Charles Henry, Bush Buck, Denial ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 1 mille — 1. Red Wingfield 114, Fields 8 à 5, 2 à 1, 3 à 1, 4 à 1; 2. Ballot Brush 106, Harvey 2 à 1, 3 à 1; 3. Prince K. 105, McTague. Temps 1:46 3-5. Elector, Pyyoot ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille 70 verges — 1. Soldier H, 109, Tiner 9, 2 à 1, 3 à 1; 2. Lee Adair 102, Dolin 3 à 1, 7 à 5; 3. Remnant 98, McTague 7 à 10, Temps 1:54 1-5. Koellia, Spugs, Rachel Potter, Juno ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1-16 mille — 1. Six Pence 106, Roehm 13 à 5, 1 à 1, 2 à 1; 2. Rock 106, Jones 2 à 1, 1 à 1; 3. Zanzibar 105, McTague 110; 2. Temps 1:58 3-5. Chapin, Tantalus, Houenville ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1-16 mille — 1. Formising Tom, 96, Dolin 11 à 5, 9 à 10, 2 à 5; 2. Demijohn 96, McTague 5 à 2, 6 à 5; 3. Owasco 96, Fisher 8 à 5, Temps 1:58 3-5. Warren Lynch, Article X, Whirling, Dun, Carnarvon ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi: PREMIERE COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Miss Shasta, 112, Ellis, 5 à 4, 3 à 0, 2 à 0; 2. Wee Girl, 102, Scheffels, 54, 20, 20; 3. Enette, 117, Corbett, 5, 20 Temps 1:01. Guinea Girl, Dama, ou Alsie, Freemason, Little Agnes, ou Marvle G., Tukaier, Will-trud, Wood, ou Pirouette, Lampo ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Tender Seth 110, Wild Goose 105, Xpel 110, See B Through 113, Xdi Astro 110, Perplexity 110, Botscher and Shoes 108, Rajah 110, Monasterey 115, Southland Girl 111, Afternoon Tea 114, Glenmore 115, Tonnerre 114, Miranda 111, Galathea 111, Captain Scheller 116, Tony Griffith 116, Xfeetwood 116, bQueen Marie 111.

QUATRIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs. — 1. The Nephew, 104, Huntme, \$8.40, 4.80, 2.60; 2. Eye Bright, 112, Barnes, 4.80, 3.40; 3. Lamont, 107, Zarelli, 4.40, Temps 1:14. Donna-tello, Lady Leonid, Pearl Boots, Black Thong, Home Plate, Jack Lee, Nas-ta-Baga, Every Woman, Herald, Vanessa, Wells, Lady Moore ont aussi couru.

TROISIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1-16 mille. — 1. War Garden 111, Noé au pair, 1 à 3, 1 à 6; 2. Private Pent 116, Hurn 3 à 1, 8 à 5; 3. Anna M 104, Horn 1 à 3, Temps 1:07 2-5. Joe Campbell, Sowerby, Bluedale, Star Court, Springvale ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, \$700, à réclamer, 4 ans et plus, 4-1/2 furlongs. — 1. Lady Lehand 108, Angelina 108, My Friend Pat 110, Victory Won 110, Kilauna 110, Runaway 110, Hillsdale 110, Skoki 110, Bedazzle 113, Belle K, 113, Zorro 115, Pat Mabrey 115, Challenger 115, Ranpou 115, Miss Nantona 108, Nasta Baga 115.

CINQUIEME COURSE, \$700, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 70 verges. — Sweet Grass 95, Bright Idea 96, Seth's Memory 103, Lady Inez 106, War Zone 107, Contusion 108, Hyampou 108, Silent King 110, Speedball 111, Ebb Tide 111, Lizette 113, John Morrill 115.

SIXIEME COURSE, \$700, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. — Pop Shot 95, False Face 100, Snookie Bradley 103, Royal Visitor 108, Combator 108, Postillion 110, Citizen 111, Gen. Thatcher 111, Bonhomme 111, XThe Corsair 111, Dobson 115, XFreebooter 115, Moss Fox 112, 115, Tracer 118, Skit, 93, Plucky 106, Ostarer 95, Wild Heather 108.

SEPTIEME COURSE, \$700, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Dynamite 93, Walter Dant 106, Fireworth 106, Tom Owens 106, Monopoly 106, Royal Queen 107, Tornida 108, Leenrack 109, Whipssaw 109, Senator Donlan 110, Louis 111, Tag Day 114, Willow Tree 114, Pembroke 114.

HUITIEME COURSE, \$600, à réclamer, 3 ans et plus, 1-1/4 mille. — 1. Dynamite 93, Walter Dant 106, Fireworth 106, Tom Owens 106, Monopoly 106, Royal Queen 107, Tornida 108, Leenrack 109, Whipssaw 109, Senator Donlan 110, Louis 111, Tag Day 114, Willow Tree 114, Pembroke 114.

Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi: PREMIERE COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Miss Shasta, 112, Ellis, 5 à 4, 3 à 0, 2 à 0; 2. Wee Girl, 102, Scheffels, 54, 20, 20; 3. Enette, 117, Corbett, 5, 20 Temps 1:01. Guinea Girl, Dama, ou Alsie, Freemason, Little Agnes, ou Marvle G., Tukaier, Will-trud, Wood, ou Pirouette, Lampo ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Tender Seth 110, Wild Goose 105, Xpel 110, See B Through 113, Xdi Astro 110, Perplexity 110, Botscher and Shoes 108, Rajah 110, Monasterey 115, Southland Girl 111, Afternoon Tea 114, Glenmore 115, Tonnerre 114, Miranda 111, Galathea 111, Captain Scheller 116, Tony Griffith 116, Xfeetwood 116, bQueen Marie 111.

longs, à réclamer, 4 ans et plus, \$700 — 1. Frank S. 109, Barnes, \$108. — 40.8, 20.4, 40; 2. Grayson, 101, Corbett, \$20.00, 7.20; 3. Ennon, 102, Roberts \$2.00, Pierre, Redskin, 2.45, Caveat, Empton, Trusty, Black Wand, Seth's Alibi, Idle Thoughts, ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi: PREMIERE COURSE, \$600, à réclamer, 2 ans, 2 furlongs. — xMolasses 110, yAlice Lorraine 110, Lady Nadeen 110, xSuzette 113, zLester Six 115, Miss Lester 115, Malmontides 115, xGreene Woods 115, Dormantides 115, Unsmville 115, zCountry Life, 115.

TROISIEME COURSE, \$600, à réclamer, 3 ans et plus, 5-1/2 furlongs. — 1. Lucille Russell 104, T. J. Prendergast 106, Billy Gibson 106, Malzavene 109, Duc de Guise 106, No Wonder 110, Boerne 114, Emma Williams 114, Rosa Atkin 109, Runleigh 111, Harizan's Heir 116, Lawrence Manning 116, The Wag 111.

QUATRIEME COURSE, \$700, à réclamer, 4 ans et plus, 4-1/2 furlongs. — 1. Lady Lehand 108, Angelina 108, My Friend Pat 110, Victory Won 110, Kilauna 110, Runaway 110, Hillsdale 110, Skoki 110, Bedazzle 113, Belle K, 113, Zorro 115, Pat Mabrey 115, Challenger 115, Ranpou 115, Miss Nantona 108, Nasta Baga 115.

CINQUIEME COURSE, \$700, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 70 verges. — Sweet Grass 95, Bright Idea 96, Seth's Memory 103, Lady Inez 106, War Zone 107, Contusion 108, Hyampou 108, Silent King 110, Speedball 111, Ebb Tide 111, Lizette 113, John Morrill 115.

SIXIEME COURSE, \$700, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. — Pop Shot 95, False Face 100, Snookie Bradley 103, Royal Visitor 108, Combator 108, Postillion 110, Citizen 111, Gen. Thatcher 111, Bonhomme 111, XThe Corsair 111, Dobson 115, XFreebooter 115, Moss Fox 112, 115, Tracer 118, Skit, 93, Plucky 106, Ostarer 95, Wild Heather 108.

SEPTIEME COURSE, \$700, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Dynamite 93, Walter Dant 106, Fireworth 106, Tom Owens 106, Monopoly 106, Royal Queen 107, Tornida 108, Leenrack 109, Whipssaw 109, Senator Donlan 110, Louis 111, Tag Day 114, Willow Tree 114, Pembroke 114.

HUITIEME COURSE, \$600, à réclamer, 3 ans et plus, 1-1/4 mille. — 1. Dynamite 93, Walter Dant 106, Fireworth 106, Tom Owens 106, Monopoly 106, Royal Queen 107, Tornida 108, Leenrack 109, Whipssaw 109, Senator Donlan 110, Louis 111, Tag Day 114, Willow Tree 114, Pembroke 114.

Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi: PREMIERE COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Miss Shasta, 112, Ellis, 5 à 4, 3 à 0, 2 à 0; 2. Wee Girl, 102, Scheffels, 54, 20, 20; 3. Enette, 117, Corbett, 5, 20 Temps 1:01. Guinea Girl, Dama, ou Alsie, Freemason, Little Agnes, ou Marvle G., Tukaier, Will-trud, Wood, ou Pirouette, Lampo ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Tender Seth 110, Wild Goose 105, Xpel 110, See B Through 113, Xdi Astro 110, Perplexity 110, Botscher and Shoes 108, Rajah 110, Monasterey 115, Southland Girl 111, Afternoon Tea 114, Glenmore 115, Tonnerre 114, Miranda 111, Galathea 111, Captain Scheller 116, Tony Griffith 116, Xfeetwood 116, bQueen Marie 111.

QUATRIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Tender Seth 110, Wild Goose 105, Xpel 110, See B Through 113, Xdi Astro 110, Perplexity 110, Botscher and Shoes 108, Rajah 110, Monasterey 115, Southland Girl 111, Afternoon Tea 114, Glenmore 115, Tonnerre 114, Miranda 111, Galathea 111, Captain Scheller 116, Tony Griffith 116, Xfeetwood 116, bQueen Marie 111.

CINQUIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Tender Seth 110, Wild Goose 105, Xpel 110, See B Through 113, Xdi Astro 110, Perplexity 110, Botscher and Shoes 108, Rajah 110, Monasterey 115, Southland Girl 111, Afternoon Tea 114, Glenmore 115, Tonnerre 114, Miranda 111, Galathea 111, Captain Scheller 116, Tony Griffith 116, Xfeetwood 116, bQueen Marie 111.

SIXIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Tender Seth 110, Wild Goose 105, Xpel 110, See B Through 113, Xdi Astro 110, Perplexity 110, Botscher and Shoes 108, Rajah 110, Monasterey 115, Southland Girl 111, Afternoon Tea 114, Glenmore 115, Tonnerre 114, Miranda 111, Galathea 111, Captain Scheller 116, Tony Griffith 116, Xfeetwood 116, bQueen Marie 111.

SEPTIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Tender Seth 110, Wild Goose 105, Xpel 110, See B Through 113, Xdi Astro 110, Perplexity 110, Botscher and Shoes 108, Rajah 110, Monasterey 115, Southland Girl 111, Afternoon Tea 114, Glenmore 115, Tonnerre 114, Miranda 111, Galathea 111, Captain Scheller 116, Tony Griffith 116, Xfeetwood 116, bQueen Marie 111.

QUATRIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Tender Seth 110, Wild Goose 105, Xpel 110, See B Through 113, Xdi Astro 110, Perplexity 110, Botscher and Shoes 108, Rajah 110, Monasterey 115, Southland Girl 111, Afternoon Tea 114, Glenmore 115, Tonnerre 114, Miranda 111, Galathea 111, Captain Scheller 116, Tony Griffith 116, Xfeetwood 116, bQueen Marie 111.

CINQUIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Tender Seth 110, Wild Goose 105, Xpel 110, See B Through 113, Xdi Astro 110, Perplexity 110, Botscher and Shoes 108, Rajah 110, Monasterey 115, Southland Girl 111, Afternoon Tea 114, Glenmore 115, Tonnerre 114, Miranda 111, Galathea 111, Captain Scheller 116, Tony Griffith 116, Xfeetwood 116, bQueen Marie 111.

SIXIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Tender Seth 110, Wild Goose 105, Xpel 110, See B Through 113, Xdi Astro 110, Perplexity 110, Botscher and Shoes 108, Rajah 110, Monasterey 115, Southland Girl 111, Afternoon Tea 114, Glenmore 115, Tonnerre 114, Miranda 111, Galathea 111, Captain Scheller 116, Tony Griffith 116, Xfeetwood 116, bQueen Marie 111.

SEPTIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Tender Seth 110, Wild Goose 105, Xpel 110, See B Through 113, Xdi Astro 110, Perplexity 110, Botscher and Shoes 108, Rajah 110, Monasterey 115, Southland Girl 111, Afternoon Tea 114, Glenmore 115, Tonnerre 114, Miranda 111, Galathea 111, Captain Scheller 116, Tony Griffith 116, Xfeetwood 116, bQueen Marie 111.

QUATRIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Tender Seth 110, Wild Goose 105, Xpel 110, See B Through 113, Xdi Astro 110, Perplexity 110, Botscher and Shoes 108, Rajah 110, Monasterey 115, Southland Girl 111, Afternoon Tea 114, Glenmore 115, Tonnerre 114, Miranda 111, Galathea 111, Captain Scheller 116, Tony Griffith 116, Xfeetwood 116, bQueen Marie 111.

CINQUIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Tender Seth 110, Wild Goose 105, Xpel 110, See B Through 113, Xdi Astro 110, Perplexity 110, Botscher and Shoes 108, Rajah 110, Monasterey 115, Southland Girl 111, Afternoon Tea 114, Glenmore 115, Tonnerre 114, Miranda 111, Galathea 111, Captain Scheller 116, Tony Griffith 116, Xfeetwood 116, bQueen Marie 111.

SIXIEME COURSE, \$1,000, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — 1. Tender Seth 110, Wild Goose 105, Xpel 110, See B Through 113, Xdi Astro 110, Perplexity 110, Botscher and Shoes 108, Rajah 110, Monasterey 115, Southland Girl 111, Afternoon Tea 114, Glenmore 115, Tonnerre 114, Miranda 111, Galathea 111, Captain Scheller 116, Tony Griffith 116, Xfeetwood 116, bQueen Marie 111.

L'OTTAWA BLANCHI LE CANADIEN, HIER, A L'ARENA

Les Bleu Blanc Rouge étaient loin d'être eux-mêmes et ils ont dû plier devant les Sénateurs. — Score de 5 à 0. — "King" Clancy et Connell ont joué une partie de toute beauté.

L'Ottawa a servi une pilule amère au Canadien hier soir à l'Aréna Mont-Royal, lorsqu'il fut battu par un score de 5 à 0, en présence de 5,000 personnes. Mais le Bleu Blanc Rouge a malgré tout une consolation car le Montréal a défait le Hamilton de sorte qu'il partage toujours la première position de la ligue avec le club de Jimmy Gardner.

Le Canadien a servi une pilule exaltante de hockey à ses partisans, qui sont sortis de l'Aréna Mont-Royal passablement furieux. Le Bleu Blanc Rouge a rarement aussi mal joué qu'hier soir. Il n'avait presque pas d'ensemble et le match se jouait mal. Le Bleu Blanc Rouge a fait face à un gardien de buts qui avait la chance pour lui, de sorte qu'il fallait bien qu'il plie au blanchissage. Il faut aussi donner crédit à Connell car malgré toute sa chance il a joué une superbe partie. Le petit bonhomme connaît maintenant son art à la perfection et il a su se tirer de situations tout à fait difficiles.

Il n'y a rien comme un vainqueur dans le sport et nous en avons eu la preuve hier soir. Lorsque le Canadien gagna la foule était avec lui mais s'il gagna, ses plus chauds partisans font comme le feu face. Contre l'Ottawa, tout était beau au début. Lorsque l'Ottawa fit un point on espérait en vain. Lorsque le score passa à 2 à 0 on commença à manifester son mécontentement. Mais dans le dernier engagement, où le Canadien a servi le plus pauvre hockey qu'on lui ait vu cette année, la foule se rallia aux Sénateurs. On a applaudi ses exploits, demandant que les plus chauds partisans demandaient aux joueurs, à Joliat en particulier, un peu plus d'action. On se lamentait sur la situation sur le propre terrain du Canadien.

L'Ottawa a mérité sa victoire. Il a eu la chance de prendre les devants au début de la joute et ensuite il joua avec prudence. Le "coach" Day a sagement conduit son équipe. Il a eu recours à son système de défense et le Canadien n'a pu la pénétrer assez loin pour pouvoir compter. Et lorsque les joueurs de défense étaient dépassés, il n'y avait pas moyen de rendre Connell en défaut.

Il y a eu le seul du Canadien qui ait joué une partie régulière. Au début Joliat semblait déterminé à déjouer l'Ottawa éprouvé à la deuxième période. Odie Cleghorn a merveilleusement travaillé, mais il n'avait pas son fini d'habitude. Boucher a joué par moments. Georges Vézina s'est fait prendre deux fois, et sur des coups difficiles. Georges était bien bon, mais il n'a pas eu beaucoup de chance.

Clancy fut le plus brillant des visiteurs. Le "petit lion de la capitale" a joué continuellement signalé. Smith et Denny ont aussi fait leur part, tandis que Nighbor a autant travaillé sur la défensive que sur la ligne d'avant.

Georges Boucher était d'une humeur massacrante, hier soir, et il a fait de nombreux voyages au pénitencier. Et on aurait dit qu'il voulait surtout s'en prendre à son frère. Bill n'a pas voulu s'en laisser imposer par son "grand frère", et il échangea jupon pour jupon. Une fois, les deux Boucher furent mis à la clôture, et rendus au gardien du pénitencier, la discussion continua.

Clancy a compté le premier point de la partie en 2 minutes et 35 secondes de jeu, et Denny a déjoué Vézina pour la deuxième fois dans le second engagement en 17 minutes. Aussitôt qu'il eut un point en sa faveur l'Ottawa mit beaucoup de prudence, et Nighbor ne laissait jamais longtemps sa défense. Le joueur de centre d'Ottawa a beaucoup aidé Clancy et Boucher.

Il n'y a pas de doute que le Bleu Blanc Rouge se ressent encore de ses deux dernières parties à l'étranger. Il peut facilement faire mieux qu'hier soir. Mais comme les amateurs sont un peu gâtés, vu qu'ils sont habitués à le voir gagner, la défaite ou plutôt la pauvre tenue des joueurs, a constitué une grosse surprise.

DANS LA JOUTE. — Lorsque les Sénateurs firent leur apparition dans la patinoire avant la partie, la foule leur fit une belle ovation. On adressa toutes sortes de vœux à leur transaction avec son ancien associé M. Thomson. Finalement un effort à M. Gorman de venir saluer le "gang", ce qu'il fit avec plaisir. L'effort sportif du gardien de l'Ottawa fut très bien vu et il fut l'objet d'une longue ovation, après qu'il eut serré la main à un bon nombre d'amateurs, partisans du Canadien. Le gardien de l'Ottawa a toujours été reconnu comme habile "showman" et ce geste a été apprécié par tous.

On peut communiquer avec M. Jas. Barsalou de la Cie Barsalou, rue Deslaurier, Tél. Est. 1034.

LE GOURET AU MT. SAINT-LOUIS. — Le Royal a triomphé du St-Louis, du Mt. End, ce dépit de la vaillante résistance de ce dernier. Les vainqueurs ont fait un beau travail. Les points ont été comptés comme suit: 2. Lanctôt, 2. M. Beaudry, 2. G. Lapointe, 1. Ménard.

Le Royal est prêt à jouer avec tout club de 16 à 18 ans, clubs de collèges, de la ville ou d'en dehors. Amherst, Raymond Larichelière, tél. Amherst 5060.

LE CENTENAIRE DU "CHRONICLE" D'HALIFAX. — Nous accusons réception d'une copie de l'exemplaire qui signale le centième anniversaire d'existence du "Morning Chronicle" d'Halifax, confrère qui a tout d'abord paru sous le nom de "The Nova Scotia". Le numéro est d'une très intéressante nature, reproduit les deux pages qui marquent la naissance du "Nova Scotia", donne un aperçu général de la situation en Nouvelle-Écosse et des avantages que cette province offre. Nous félicitons notre confrère d'atteindre un tel âge.

Table with 5 columns: Club, G, P, N, P, C, DC. Rows include Canadian, Hamilton, Ottawa, Montréal, Toronto, Boston.

Parties de samedi: Hamilton à Toronto; Montréal à Ottawa et Boston à l'Aréna contre Canadien — Lundi: Toronto à Boston.

MICKY WALKER A EU L'AVANTAGE. — (Spéciale de la Presse Associée) Newark, 7. — Micky Walker, champion poids mi-moyen de l'univers, a obtenu l'avantage sur Mike McTigue, champion du monde des poids demi-lourds dans un combat de 12 rounds sans décision, qui avait lieu ici ce soir.

Walker fut continuellement à l'attaque. Il a gagné une belle victoire aux points dans l'opinion des journalistes qui étaient au-dessus du ring. La taille de McTigue ainsi que ses longs bras ont quelque peu ennuyé Walker, mais il a souvent frappé à la tête et dans le corps. Mais il n'a pu porter un coup décisif.

McTigue s'est contenté de porter quelques jabs, et il attaqua avec sa droite. Mais Walker n'a jamais été mal à son aise, malgré la différence de poids et de taille entre les deux hommes.

LE BALMORAL A STE-AGATHE. — Une partie très intéressante s'est jouée, dimanche le 5 janvier, à Sainte-Agathe, alors que le Balmoral est allé visiter le club local. Les joueurs des deux équipes débordaient de cet entraînement d'enthousiasme qu'on remarque si souvent chez nos jeunes amateurs, qui jouent non pour l'appât du gain ni même pour "tuer le temps", mais pour le plaisir de jouer et acquiescer par là l'état du "mens sana in corpore sano".

Le résultat final fut de 4 à 0 en faveur du club visiteur. Ce n'est pas à dire, cependant, que le club Sainte-Agathe ne soit pas à la hauteur; c'est un bon club qui a rencontré son maître, voilà tout.

Dans la première période, Murray attira sur lui l'attention des spectateurs: après une montée d'artiste, il réussit à prendre en défaut le gardien de buts du Sainte-Agathe, l'our-nier, un fier type, enregistrant ainsi le premier point de la partie. Dans la seconde période, ce fut Charette, du Balmoral, qui fut le héros, par des coups d'éclat dont il a l'habitude, il réussit à compter deux points; le premier sur une passe excellente de Murray, et le second, de sa propre initiative en profitant d'une mêlée. Dans la dernière période après 19 minutes de jeu, Grégoire, après une montée savante, presque scientifique réussit à tromper l'attention de Four-nier, ce qui valut au Balmoral le quatrième et dernier point de la partie.

Le Ste-Agathe se défendit avec toute l'énergie du désespoir. Les passes rapides et les belles montées sont nombreuses à leur actif, mais Dés-laurier était là, leur aux aguets, les nerfs tendus, faisant le possible et même l'impossible pour ne pas faire mentir sa devise, ramassée quelque part en France: "On ne passe pas." Le Balmoral tient à exprimer ici ses remerciements au Sainte-Agathe pour l'accueil cordial qui lui a été fait.

Alignement des équipes: Balmoral: Murray, Charest, Cadot, Charbonneau, Buts: L. Fournier, U. Savoye, A. Lacoste, P. Laporte, R. Raymond, R. Raymond, P. Rivierge, W. Châtelain, G. Welland.

Alignement des équipes: Sainte-Agathe: R. Desjardis, P. Murray, P. Clacair, G. Grégoire, P. de La Bruère, L. Charest, Carli, Cadot, Charbonneau, Buts: L. Fournier, U. Savoye, A. Lacoste, P. Laporte, R. Raymond, R. Raymond, P. Rivierge, W. Châtelain, G. Welland.

Première période: 1. — Murray — Balmoral. — 18.03 m. Deuxième période: L. Charest — Balmoral. — 5.00 m. L. Charest — Balmoral. — 6.06 m. Troisième période: G. Grégoire — Balmoral. — 19.00 m. Vendredi, le Balmoral ira rencontrer le Carillon, de Maisonneuve, et

FORUM UPTOWN 9112 MERGREDI 14 JANVIER. CÁNADIENS vs MONTREAL. Nigees réservés \$1.00, \$1.00 Adm. Gén. 50c. Les prix comprennent la taxe. Billees en vente aujourd'hui à 10 heures a.m.

FORUM UPTOWN 9112 SAMEDI 10 JANVIER. Université de Montréal vs Université McGill.

Passé Temps PROGRAMME EXTRAORDINAIRE "MADONNA OF THE STREETS". Interprété par NAZIMOVA ET MILTON SILLS.

dimanche, le 11, ira rendre visite à Vaudeville. Pour informations, R. Ménard, 126 Visitation; Est 8097v.

LE ROYAL. — Le 6 janvier, à l'Aréna Mont-Royal, les porte-couleurs du Mont-Saint-Louis sont sortis victorieux, par le résultat de 3 à 2, d'une lutte fort intéressante. Les deux équipes ont dû se dépenser, toute l'heure durant, pour briser les attaques de leurs adversaires. Les buts des Mont-Saint-Louis furent superbement gardés et le travail de défenses fut efficace. De leur côté, les visiteurs avaient raison de se reposer sur leur ligne d'attaque qui mania le bâton avec dextérité et jugement.

L'on peut dire que la joute fut une véritable exhibition de goutet. Généralement l'on se disputait le caoutchouc des corps-a-corps n'était pas à l'ordre du jour. La cordialité et la bonne entente ne cessèrent de régner entre les deux camps.

LE COLLEGE SAINT-JEAN. — Bien que battue aux mains du Mont-Saint-Louis, par le résultat de 3 à 2, l'équipe du collège Saint-Jean se doit de féliciter ses adversaires de leur beau jeu d'ensemble. En même temps, elle remercie la direction du Mont-Saint-Louis d'avoir fourni à Saint-Jean l'habitude d'une très intéressante partie de goutet à l'Aréna Mont-Royal.

Si l'occasion se présentait, le Collège Saint-Jean serait heureux de recevoir chez lui ses vainqueurs du 6 janvier.

Dr TESSIER (hôpital privé) Chevalier Ordre de Saint-Michel, médecin spécialiste maladies vénériennes, (syphilis, gonorrhée, blennorrhée, chancres, chancre, syphilis, maladies intimes de la femme. Traitement des plus modernes. Électricité. Première consultation gratuite. 124 St-Denis près Rachel. Bâtiment 407. 127-A-Jno.

ORPHEUM—TOUTE CETTE SEMAINE. La Compagnie Nationale Clivique de GRAND OPERA. Aujourd'hui matinée: "CARMEN". Ce soir: "LOUISE". Vendredi soir: "AIDA". Samedi matinée: "A

LOS ANGELES VEUT AVOIR LE COMBAT FIRPO-GIBBONS

Un promoteur de cette ville se dit prêt à offrir plus que les impressarios anglais, qui veulent donner l'assaut à Londres. — Roy se prépare à la Palestre du National.

Los Angeles, 7 — Dick Donald, promoteur local, a décidé d'offrir un montant plus considérable que vient de faire les promoteurs de Londres pour obtenir un assaut entre Tom Gibbons et Luis Angel Firpo. Afin d'obtenir ce combat pour Los Angeles, Donald a envoyé le programme suivant à Eddie Kane, le gérant de Gibbons, qui est actuellement à New-York: "Je suis prêt à offrir plus d'argent que Londres pour le combat Gibbons-Firpo. Veuillez donner vos conditions sans délai. Le combat aura lieu à la fin de février à dit qu'il avait accepté une offre à Firpo, qui est actuellement à Paris. Donald n'a pas voulu donner de détails, mais il a dit qu'il était appuyé par un groupe d'hommes riches. Il a dit qu'il avait déjà les fonds nécessaires pour faire un bon dépôt des maintenant.

ROY A L'ENTRAÎNEMENT Le Roy se prépare activement à son combat contre Bobby Garcia lundi soir au Monument National. Le protégé de Raoul Godbout s'entraîne à la Palestre du National et hier après-midi il a fait huit rondes. Roy fait ses exercices avec Kid Lewis, de Lachine, qui rencontrera Louis Mitchell, le même soir, Eugène Demers et Ted Cossette.

Il est très intéressant de voir ces boxeurs à l'oeuvre. A l'heure de l'exercice des professionnels, il y a toujours un grand nombre d'amateurs. Tous sont anxieux de voir dans quelle condition est le champion poids-plumes du Canada. Le promoteur Alexandre Moore s'est présenté aux bureaux de la Commission, hier après-midi, afin de déposer les copies de contrats intervenus entre les boxeurs qui en viendront aux prises. Le contrat de Garcia était accompagné d'un chèque de \$200 sur la "Gotham Bank", de New-York. On voit que Garcia est une

LE VICTORIA INFLIGE UNE SECONDE DEFAITE AU NATIONAL

Après avoir pris l'avantage dans la seconde période, le National est battu par 3 à 1. — Gervais et Lépine se signalent. — King compte les trois points du Victoria.

Les quinquante-cinq personnes qui s'étaient rendues au Forum, hier soir, ont assisté à une intéressante partie entre le National et le Victoria. Le club anglais l'a emporté par le résultat de 3 à 1. King est grandement responsable pour la victoire de son club car il compta les trois points à lui seul.

Le jeu sensationnel de Gervais, dans les buts a grandement contribué à amoindrir le nombre des points du Victoria et sans la malchance qui semblait s'acharner sur elle, l'équipe du National aurait vraisemblablement emporté.

LES QUILLES

Avec les employés municipaux Le comité réuni en assemblée a résolu les propositions suivantes. Proposé par M. G. Clermont et secondé par M. Gagnon, vice-président que M. F. Chevigny, président honoraire et ainsi que M. Bouchard, vice-président honoraire, acceptent de la ligue les vœux émis pour la nouvelle année.

Le jeu recommença lentement et les spectateurs furent à même de constater que les deux équipes voulaient se charger pour les autres périodes. Sur les avants du National Lépine fit de bons arrêts et sut se servir habilement de son "poke check". Leduc et Campbell sur la défense eurent à briser plusieurs montées dangereuses et lorsqu'ils ne pouvaient réussir à arrêter les adversaires, Gervais écartait la rondelle. Leduc fit plusieurs bonnes courses mais tant qu'il ne s'habituera pas à passer la rondelle à ses co-équipiers, il ne pourra être dangereux pour ses adversaires.

Les Victoria se montrèrent plus agressifs que leurs adversaires et lorsqu'ils montaient la rondelle sur le terrain opposé, ils étaient toujours dangereux autour de leurs buts. Scott n'eut à arrêter que quelques lances de loin et ses buts ne furent jamais en grand danger. Mallinson, dans la première course qu'il fit se lança sur Leduc qui lui barra la route et le porte-couleur du Vic décrocha la première punition de la soirée. Arnold, quelque temps après, fut banni du jeu pour avoir donné une trop dure punition à Valois.

PUNCH BROADBENT DONNE LA VICTOIRE AU CLUB MONTREAL

Il a enregistré cinq points contre Hamilton et le club de Cecil est sorti vainqueur avec un score de 6 à 2. — La foule s'en prend à l'arbitre Marsh, après la partie.

Broadbent porta le score à 3 à 1. Ensuite il fut banni puis Bouchard le rejoignit. Les cris de "restez sur la glace" retentirent lorsque Shorty Green fut banni pour avoir fait tomber Duncan Moore. Le jeu devint dur. Il y eut plusieurs punitions. Skinner fut banni pour avoir fait tomber Red Green. Shorty Green arrivant dans le filet de Benedict dans un effort pour compter, Randall descendit la rondelle mais il culbuta devant Gerald Monroe. Shorty Green prit la rondelle et déjoua Benedict. Un peu plus tard il revint à la charge et égala le score. Broadbent donna l'avantage à son club encore une fois. Les Tigers firent des efforts pour compter mais l'engagement se termina avec un score de 4 à 2 vu le beau travail de Benedict dans les buts.

DETAILS DE LA JOUTE Première période — Une foule ordinaire était présente lorsque les deux clubs firent leur apparition. Avant la partie Duncan Monroe fit son apparition revêtu d'un faux-col jaune et noir. Il a ainsi gagné un pari d'un partisan des Tigers, un occupant des places qu'on appelle "Murderer's Row". Au début le jeu de défense du Montréal se fit sentir. Immédiatement après une attaque des avants tout retombait sur la défense. Mais les Tigers fondaient quand même et après deux minutes de jeu Shorty Green et Burch combinèrent pour le premier point. Noble faillit ensuite égaliser le score, sur une passe de Berlinguette. A la suite d'une mêlée Broadbent compta le premier point du Montréal. Ensuite Benedict fut occupé par les frères Green et Burch. Benedict en défaut, Forbes dut arrêter des coups lancés de loin. McKinnon fit tomber Berlinguette et Skinner et ensuite il fut banni. Pendant qu'il était à la clôture Skinner compta un point. Randall fut aussi banni pour avoir fait tomber Noble et Hamilton dut jouer quatre hommes contre six. Les visiteurs attaquèrent et Forbes eut de l'ouvrage.

Table with columns for teams (Hamilton, Montréal) and players (Forbes, Langlois, Randall, Burch, W. Green, R. Green, Roach, McKinnon, Bouchard, Spring, Cotch) with scores and positions.

Table with columns for teams (Mahoney, Phillips, Bingham, Wright, Penoyer) and scores for Bessners and Karrys.

Table with columns for teams (Parmelee, Austin, Dowse, Jacmain) and scores for C.N.R. Ter.

LE HOCKEY A SAINT-JEROME

La saison du hockey s'est ouverte à Saint-Jérôme, lorsque l'équipe locale a reçu le Sainte-Scholastique, et l'a défait par 7 à 1. Quoique le score soit élevé, la partie a été contestée, le Sainte-Scholastique faisant une lutte acharnée jusqu'à la dernière minute.

Table with columns for teams (Marenger, Chartron, Gratton, Sauvé, Roussel, Sauvé, Sauvage, Prévost, Benoit) and scores for St-Jérôme and St-Scholastique.

Le comité de l'Association de Quilles de Montréal Inc. a tenu sa dernière séance. Les estimations sont les suivantes: BRYSON, BELGO, N.A.A.A., HARRY'S, PEEL.

M. A. O. DAWSON A ACCEPTE CETTE CANDIDATURE

Au poste de président du Board of Trade; M. R. Starke a aussi accepté celle de

LA VICE-PRESIDENCE

M. A. O. Dawson, qui a été premier vice-président du Board of Trade de Montréal, l'an dernier, a accepté la candidature au poste de président pour l'an prochain, et a été mis en nomination, suivant la coutume, par le président sortant de charge, M. H. B. Mackenzie. A la demande d'un grand nombre de principaux membres du Board of Trade, le lieutenant-colonel Robert Starke, le second vice-président, l'an dernier, a aussi accepté la candidature au poste de premier vice-président pour cette année. On s'attend à ce qu'il n'y ait aucune opposition contre ces deux candidats.

L'ANNEE 1924 ET LA COMPAGNIE DOM. EXPRESS

Passant en revue les affaires de l'année 1924, M. F. W. Branscombe, surintendant-général de la Cie Dominion Express, disait hier, que comme toutes les autres organisations, les compagnies de messageries avaient eu à souffrir de la dépression générale, particulièrement durant les sept ou huit premiers mois de l'année. Cette dépression, dans les districts manufacturiers surtout, jointe à une récolte inférieure dans les régions fruitières, a été dans une large mesure la cause de la diminution dans le volume général de l'année. Les quatre derniers mois, heureusement, ont été très satisfaisants. M. Branscombe

Table with columns for routes (Tahamont, Bessners, Karrys, C.N.R. Ter) and dates.

CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON

SERVICE REGULIER POUR VOGAGES A TOUTS LES PORTS D'ANGLETERRE DEPARTS D'HALIFAX POUR QUEENSTOWN ET LIVER-POOL.

AFRIQUE DU SUD

Service régulier de St-Jean Ouest, N. B. SS. NEW TEXAS Jan. 15 AFRIQUE OCCIDENTALE Le vapeur New Texas fera escale à Sierra Leone et transbordera de la cargaison pour la Côte d'Or et le Niger.

PACIFIQUE CANADIEN

croit que les chiffres de décembre auseront une augmentation sur ceux du mois correspondant en 1923. "Et, continue-t-il, si l'on en juge par les résultats des quatre derniers mois, l'on peut en déduire que les affaires ont une tendance à reprendre pour de bon. Il est hors de doute que 1925 marquera une amélioration sensible sur l'année qui vient de s'écouler." M. E. D. Riley, surintendant de la division de l'Atlantique, qui comprend la province de Québec, sauf Montréal

Vacances d'Hiver En Floride ou en Californie. Fuyez les rafales rigoureuses de l'hiver et gagnez le sud où la température est douce et la brise embaumée. En Floride ou en Californie le ciel est radieux, l'air vivifiant, l'eau tiède et attirante. On y pratique le golf, la natation, le tennis, l'équitation, la pêche au thon et au "tarpon" agiles, pendant qu'ici sévissent nos froids les plus rigoureux.

CANADIEN NATIONAL Boudez le bonhomme Hiver! Faites une Croisière aux Indes occidentales. Pays de véritable féerie où les molles brises folâquent à travers les palmiers, où les mers bleues rutilent sous le soleil ardent. Faites une croisière d'hiver aux INDES OCCIDENTALES à Panama et dans l'Amérique du Sud sur le paquebot MONTROYAL.

MARINE-MARCHANDE-DU-GOUVERNEMENT-CANADIEN Service de vapeurs les plus modernes DEPARTS DE ST-JEAN, N.B. ET D'HALIFAX, N.E. POUR Londres et Anvers, Australie (Directement), Cardiff et Swansea, Nouvelle-Zélande (Directement), St Kitts, Antigua, Barbades, etc.

British Consols Cigarettes On les fume partout 12 pour 15¢ 20 pour 25¢ La plus grande marque indépendante en Amérique AUSSI EN BOITES DE 50 ET 100

Le Canada

MONTREAL, jeudi 8 janvier, 1925.

Le discours du trône

Le discours du trône lu à l'ouverture de la session provinciale par l'hon. M. Pérodeau, lieutenant-gouverneur, laisse entrevoir une session laborieuse.

Nous y trouvons tout d'abord, et avec raison, des paroles d'optimisme pour l'avenir de notre province dont la position financière repose sur des bases solides, notre budget se bouclant chaque année par un surplus substantiel.

Notre récolte de l'an dernier a été abondante et la quantité des produits a duré pour les prix moins rémunérateurs que pendant les années précédentes.

Le gouvernement exprime une fois de plus son intention de conserver énergiquement et développer nos ressources naturelles qui constituent une très importante partie de notre riche patrimoine.

Nous savons que le gouvernement a déjà consacré des sommes considérables pour développer nos pouvoirs d'eau. Il a également adopté des lois pour conserver nos forêts, mais il veut faire plus encore sous ce rapport en assurant lui-même le reboisement et en aidant les particuliers à reboiser les terres improductives.

Le discours du trône laisse entendre aussi que des crédits seront demandés pour l'instruction publique, la colonisation, l'agriculture, etc., montrant par là qu'il veut augmenter nos progrès dans ces domaines.

La législature sera également appelée à prendre une décision sur le problème scolaire dans l'île de Montréal qui a été étudié très sérieusement par une commission spéciale présidée par sir Lomer Gouin.

Le gouvernement veut de plus assurer l'instruction primaire des enfants pauvres que la mort du père a mis dans le besoin.

C'est là une mesure à laquelle tout le monde applaudira sans doute car, en plus d'être humanitaire, elle est généreuse et tend à faire de ces enfants des citoyens raisonnablement instruits.

Une des mesures les plus importantes qui seront débattues au cours de cette session sera sans doute celle qui tendra à modifier la loi du jury.

On sait les difficultés qui existent dans la formation d'un jury et le gouvernement a l'intention d'y remédier par des amendements à la loi qui seront présentés au cours de la session.

Comme on peut le voir, le gouvernement ne reste pas inactif et il étend son action à toutes sortes de questions nouvelles dont la solution aidera considérablement à améliorer encore les conditions économiques de notre province.

Le Canada et la préférence anglaise

L'Angleterre est de tradition un pays libre-échangiste et chaque fois que l'on veut apporter quelques modifications à son système tarifaire, cela soulève aussitôt des protestations considérables.

Que le pays s'objecte à l'établissement d'un système de protection, nous le comprenons d'autant que cette politique ne semblerait nullement en accord avec les intérêts économiques de l'Angleterre.

En effet, l'Angleterre est avant tout un pays d'échanges commerciaux, et par sa vaste marine est en mesure de répandre de par le monde entier les produits de tous les pays pour lesquels elle devient en quelque sorte un comptoir d'échange.

Cette situation s'accommoderait mal d'un régime protecteur qui amènerait aussitôt des représailles.

Mais cette attitude générale de l'Angleterre ne doit pas faire perdre de vue la situation particulière de ses colonies.

Au Canada, comme dans les autres dominions, elle jouit d'un régime tarifaire préférentiel qui lui permet d'exporter avantageusement sur tous les marchés de ses colonies.

D'après le principe de réciprocité qui régit ses relations avec les autres pays, il serait raisonnable d'attendre que l'Angleterre puisse en échange nous concéder quelques avantages.

On a compris qu'elle ne peut le faire qu'en relevant son tarif à l'encontre des produits étrangers et en nous accordant ainsi une préférence.

Durant la guerre, les droits McKenna eurent cet effet sur certains produits.

A l'arrivée de M. MacDonald au pouvoir, celui-ci fit disparaître ces droits et depuis le peu d'avantages que nous avions sur le marché anglais sur les autres pays, est disparu en même temps.

Le gouvernement Baldwin rétablira-t-il ces droits ou une situation analogue ? C'est la question que l'on se pose maintenant.

Est-ce parce qu'on veut le construire dans l'Est ?

Nous citons, hier, un article de la "Gazette" dans lequel notre confrère endossait vivement le projet de la construction d'un pont entre Montréal et la rive sud.

Cet article datait du 15 juillet dernier, époque à laquelle le gouvernement présentait son avis de résolution à l'effet d'accorder à la Commission du port les pouvoirs nécessaires pour construire ce pont.

Deux jours après, le 17 juillet dernier, le même journal publiait un autre article sur le même sujet dans lequel il critiquait les tactiques employées par l'opposition officielle, c'est-à-dire les conservateurs.

Voici ce qu'il disait dans son éditorial : "Les membres de l'opposition officielle qui ont pris part au débat sur le projet du pont de la rive sud ne peuvent être félicités pour leur stratégie. Laisant comprendre qu'ils endossaient l'entreprise, ils ont cependant présenté des objections telles qu'elles mettent en doute leur sincérité et en font des critiques captieuses. L'hon. M. Meighen a certainement montré son inaptitude de dans son effort pour se maintenir à la fois sur les deux côtés de la question, reconnaissant que le pont était nécessaire mais s'objectant à la méthode de construction."

Il est facile de voir en la nouvelle attitude de la "Gazette", qui s'oppose à la construction de ce pont, un motif qui n'échappe à personne.

Car la "Gazette" a toujours été en faveur de la construction du nouveau pont jusqu'à ces derniers jours; elle approuvait même le système adopté comme nous pouvions le constater par les lignes suivantes :

"L'argument voulant que le pont soit construit par le gouvernement par l'entremise du ministère des travaux publics et non par la Commission du port est futile parce que ça revient au même. Dans les deux cas la responsabilité et les frais retombent sur le gouvernement tout comme l'administration des chemins de fer. Mais la Commission du port est l'autorité appropriée car le pont sera sous la dépendance de la Commission."

Notre confrère disait en plus, toujours le 17 juillet :

"L'automobiliste a solutionné le problème de la dépense qui retardait depuis nombre d'années la construction d'un second pont dans le port; et maintenant que le travail a été confié à des administrateurs compétents on peut s'attendre avec confiance qu'il sera exécuté rapidement, économiquement et à l'avantage de la population et du port de Montréal."

L'attitude était franchement en faveur de la construction de ce nouveau pont, mais il semble que la position actuelle trouve son explication dans cette phrase de l'article en question :

"Le sujet du débat relativement au projet a été le site et sa relative avec le coût."

Nous répétons alors la question que nous posions hier à la "Gazette" : "Est-ce parce qu'on veut construire ce pont dans l'EST qu'elle s'y oppose maintenant ?"

L'exemple de Chicago

Nous applaudissons à la décision de la Cour Suprême américaine, qui a rejeté l'appel de la commission sanitaire de Chicago, en ce qui touche la diversion des eaux du lac Michigan.

Il a été prouvé que cette diversion affecte le niveau du lac et le cours du Saint-Laurent; et ce sont les municipalités qui se trouvent sur le lac, ainsi que les villes américaines situées en aval sur le fleuve qui ont eu gain de cause, dans leur procès.

Tout ceci peut et doit nous faire réfléchir. Si l'on allait creuser et canaliser le Saint-Laurent, l'effet ne serait-il pas beaucoup plus sensible qu'une simple diversion des eaux du Michigan ?

Que de difficultés, que de procès et que d'ennuis de toute sorte cela ne préparerait-il pas ?

La question de Chicago, qui crée un litige si épineux entre américains, deviendrait une querelle internationale, multipliée sur plusieurs points.

Soyons sages, pendant qu'il en est temps; et n'allons pas nous fourvoyer dans une paille aventure.

Que l'exemple de Chicago nous serve et nous instruisse ?

A M. Siméon Delisle

Nos plus vives sympathies à M. Siméon Delisle, et à sa famille, qui viennent d'être si cruellement éprouvés par la mort de madame Delisle, épouse du député de Portneuf.

Tous nos amis s'uniront à nous pour offrir à M. Delisle leurs plus sincères condoléances dans ce malheur qui le frappe ainsi que les siens.

La neige

La neige qui tombe étend sur toutes nos chaussées un tapis qui est blanc une demi-journée, et se nuance ensuite de toutes les poussières de la grande ville.

Mais il tombe avec la neige du travail pour les pauvres gens; et c'est eux qui bénissent le Ciel de leur envoyer, comme autrefois dans le désert, cette autre manne qui les nourrit.

Notre propre surveillance

Les prohibitionnistes américains s'indignent de tout l'alcool qui s'exporte du Canada en leur pays.

Mais ce n'est pas à nous de faire respecter une loi qui est d'ailleurs contraire à la nôtre et de surveiller leurs frontières; nous avons assez à faire d'empêcher leur propre contrebande de nous envahir.

Ils y viennent

Tel que prévu, les Allemands font déjà preuve de quelque arrogance vis-à-vis des réclamations françaises.

Qu'on les laisse faire encore quelque temps; on les verra assumer le ton qu'ils avaient avant la guerre, et les Allies regretteront alors de n'avoir pas fait cause commune contre eux dans la paix comme dans la lutte.

LE DISCOURS DE M. MILLERAND

Les commentaires de la presse française

Le récent discours prononcé par M. Millerand à un banquet de 1,200 couverts, et que nos dépêches ont signalé, est diversement commenté par la presse française.

Les "Débats" célèbrent l'homme qui, ayant connu les sommets du pouvoir, exerce les plus hautes charges qu'un citoyen puisse rêver dans un pays libre, pouvant jouir d'un repos que tout le monde reconnaît bien gagné, rentre délibérément dans la lutte, entame une campagne dont il ignore pas la difficulté tragique, jette dans la mêlée son nom et sa carrière passée, court au devant des coups, des calomnies, des polémiques.

"Est-ce par ambition? est-ce par devoir? Le pays, qui n'est pas si aveugle que se le figurent les mauvais bergers, sent parfaitement que M. Millerand obéit à l'appel de sa conscience."

Rendant hommage au fondateur de la Ligue Républicaine Nationale, le "Temps" souligne l'importance d'un discours "qui, en attendant son accession trop différée au Parlement, marque sa véritable rentrée dans la vie politique et dont le retentissement sera considérable. On y retrouve ces qualités de logique et de ferme bon sens qui, avec l'énergie peu commune qu'on lui connaît, sont les traits caractéristiques de l'homme qui, naguère encore, chef de l'Etat, vient de prendre résolument position de chef de parti."

"Tempérament, attitude, cran, écrit M. Romier dans la "Journée Industrielle", sont les grandes forces de M. Millerand. Il est fort, d'abord parce que, au lendemain de sa défaite, il se révèle homme de courage, en acceptant, sans retard, de reprendre le combat. Il est fort, aussi, parce que sa formule, très simple, la formule de l'ordre et de l'union, ramasse autour d'elle les inquiétudes. Il est fort, enfin, parce que son expérience de la vie publique lui a donné la science de ce que, par un terme vulgaire, on appellerait la "manœuvre".

M. du Mesnil écrit dans le "Rapport" : "M. Millerand ne se rend pas compte qu'il est, présentement, l'homme le plus impopulaire de France. Il a eu sa majorité, sa présidence du Conseil, sa présidence de la République. Résultat? Rien! Il a fait sauter sa politique, ses partisans, son propre fauteuil présidentiel. Capable de donner plusieurs fois de suite de la tête contre un mur, il est même capable de construire un mur de ses propres mains, rien que pour aller se casser la tête dessus. Emigré de Bata-Clan à Luna Park, en bon émigré, il n'a rien oublié, rien appris. C'est toujours le même rataplan, dans son même rataplan, qui aboutit au même rataplan. M. Millerand joue le "costaud" qui doit tout avaler, tout défendre, tout conserver et qu'on fiche les quatre fers en l'air en trois coups de plume au derrière."

M. L. O. Frossard, dans "Paris-Soir" : "Le discours de M. Millerand est barde de solécismes, lourd, pauvre, sans nuances ni finesse, parsemé de formules prudhommesques et farci de lieux communs."

"Il n'a ni l'éloquence d'un de Mun, ni le "seran" d'un Clemenceau, dit "L'ère Nouvelle". Il n'a à son service qu'une sorte de véhémence haineuse, parée par moments de l'artificielle logique des avocats d'affaires. Il n'y a rien à retenir de son argumentation, qui n'est qu'un noble alignement de phantasmes."

"Il n'y a pas de péril communiste, disent "L'ère Nouvelle", "l'Oeuvre", "Paris-Soir" et le "Quotidien". Le coup a réussi en 1919. Il ne réussira cette fois que dans la mesure où le Cartel des gauches le verra bien. S'il prend au sérieux les redondances des communistes et les feintes inquiétudes de la réaction, nul doute que le pays ne s'émouve et ne s'alarme. Mais si, fidèle à ses principes et à son programme, il ne se prête ni au bluff systématique des uns, ni à la tactique d'affolement des autres, l'appel de M. Millerand tombera dans l'indifférence générale."

"Oeuvre", L. O. Frossard. "Il n'y aura chez nous de danger communiste que dans la mesure même où la République manquera à son programme, à ses promesses, à son devoir." ("Quotidien").

Des paroles, saura-t-on passer aux actes, et comment? C'est ce que demandent M. Bure dans "L'Eclair", M. Vonoven, dans le "Figaro". Attendons, répond ce dernier en n'en est qu'au rassemblement des forces. La théorie militaire et le refrain patriotique veulent qu'on forme les bataillons avant de marcher. Mais exister est déjà quelque chose. Les Ligues, par leur groupement, leurs réunions, leurs discours, ont une action de présence qu'un ancien ministre décrivait l'autre jour.

Pour passer bien vite de la parole aux actes, M. Bure veut que la Ligue s'organise sans retard sur le modèle du parti socialiste, qu'elle ait des propagandistes régionaux rémunérés, qu'elle lie l'action des journaux de Paris à celle des journaux de province qui effectivement font déjà de si bonne besogne.

"Les éloquentes paroles de M. Millerand seront entendues. S'adresser au bon sens et au patriotisme de ce

pays, ce n'est jamais parler en vain". (Le "Temps"). "Si l'appel de M. Millerand a eu un écho immédiat dont il est difficile de contester le retentissement, constate M. A. Albert Petit dans les "Débats", c'est que la masse des "Français moyens", justement préoccupée des dangers imminents qui menacent notre sécurité, notre avenir économique, peut-être notre existence nationale, éprouvent le besoin de s'unir pour résister aux forces de désagrégation morale et matérielle."

Depuis hier, l'opposition a un chef qui a pris résolument position, et qui voit se grouper autour de lui toutes les forces nationales républicaines, conclut M. Bailby à "l'Intransigeant". "M. Millerand s'est engagé à fond dans la bataille. Les troupes un peu éparées de l'opposition, qui cherchaient un guide, sont assurées, aujourd'hui, d'être dirigées. C'est à elles de montrer qu'elles comprennent la gravité de l'heure et qu'elles sont prêtes à l'action."

Le procureur des requêtes, S. FELLETTIER, 217-18-24-25-8-Jan.

UNE PIECE A SUCCES

L'auteur de "Mlle Beulemans"

Jean-François Fonson, l'un des auteurs de "Le Mariage de Mlle Beulemans", vient de mourir sans avoir achevé de donner la mesure complète de son talent; il n'avait que cinquante-quatre ans. Ceux qui l'ont approché lorsqu'il revint de vacances ne se doutaient pas que cet ami jovial, à la conversation pétillante de malice, leur serait si tôt enlevé.

Né à Bruxelles, Fonson débuta dans la guerre vivait à Paris; ce brave Belge était ainsi doublement Français. Il avait débuté à-bas dans le journalisme, où ses collaborations à la "Reforme", au "Petit Bleu", dans le rayon spécial de la critique artistique, l'avaient fait remarquer; il n'était pas moins apprécié à l'étranger, où ses correspondances faisaient autorité. Mais le démon du théâtre le tentait.

Un beau jour, il eut l'idée de reprendre le bailli d'un music-hall situé près de la Bourse dans la capitale bruxelloise; cet établissement s'appela l'Olympia. Le nouveau directeur en hantait les revues, les femmes de lettres et les coplets plus ou moins grivois; il y installa ce qu'il préférait: un théâtre de comédie, où un succès du Boulevard trouverait un succès égal à celui qu'il venait d'obtenir à Paris. Or, l'appétit vient en mangeant; la réussite de l'Olympia décida Fonson à se substituer à la directrice du théâtre des Galeries Saint-Hubert, Mme Mauge. Là encore, changement de genre; la verve parisienne de nos meilleurs pièces remplaça les flonflons de l'opérette. Mais deux théâtres étaient lourds à mener de front, même quand ils réussissent; un peu avant la guerre, Fonson céda l'Olympia et garda les Galeries, qui sont encore aujourd'hui un des théâtres les plus prospères de Bruxelles.

Ce démon du théâtre, dont il vient d'être question plus haut, prit encore plus profondément possession du cerveau du directeur, qui se sentit tout à coup hanté du désir de devenir auteur dramatique.

C'était en 1909. Fonson était alors en relations journalières avec un de ses confrères, nommé Wicheler. Les deux joyeux drilles, en savourant à la brasserie Royale un verre de lambic, ébauchaient des projets de pièce; cela ne traîna pas en huit jours, ils écrivirent les trois actes; en dix jours, la comédie fut répétée; elle s'appela "Le Mariage de Mlle Beulemans". Teniers avait fixé sur ses toiles le réalisme de la vie populaire belge; Breughel, avant Teniers, avait noté la gaieté des scènes villageoises.

"Pourquoi ne serions-nous pas de petits Breughel, de petits Teniers du théâtre", se dirent Fonson et Wicheler.

"Le Mariage de Mlle Beulemans" fut ce triomphe; la saveur du parler bruxellois, l'ironie du bourgeois curieux furent par les deux auteurs si caractéristiques, si fidèlement dessinés dans l'intrigue comme dans le dialogue de la pièce, que les Belges s'esclaffèrent en masse.

Le théâtre des Galeries ne désespéra pas pendant trois mois.

A la troisième représentation, un directeur de Paris arrivait avec sa femme, Marguerite Deval avait incité le couple à faire le voyage. Le directeur ne flaira pas la bonne affaire. Le secrétaire général de son théâtre eut vent du gros succès qu'il annonçait. Il proposa à son patron de s'associer avec lui pour amener la pièce. Mais dans quel théâtre? Le directeur refusait toujours de prêter sa scène à ce "patois belge".

Je tiens de Fonson lui-même, ce fut le secrétaire général qui, fort avisé, réunis une légère commande pour payer les trois mois d'avance du bail de la Renaissance. Il joua le "Mariage de Mlle Beulemans" pendant plus d'un an et gagna un million tout net. De là, la pièce fit son tour de Paris; elle émigra au théâtre Réjane, à Déjazet, elle est aujourd'hui au répertoire de l'Odeon; elle gagne sa vie en tournée accueilliement encore.

Mis en goût par ce succès, Fonson, toujours avec le même collaborateur, écrivit "Son Excellence Monsieur le Ministre, La Demoiselle de Magasin" et le livret d'une opérette, "Les Moulins qui chappent"; cette dernière oeuvre fut moins bien accueillie.

Et voilà la guerre qui éclate. Fonson n'a pas voulu abandonner ses Galeries ni son personnel; il est resté à Bruxelles. Mais le jour où il a vu les envahisseurs s'emparer de son théâtre, détériorer cette bonbonnière, souiller ses bureaux de leur présence, il n'a pu mettre en vain les Allemands à l'écart; il a envoyé faire connaissance avec la prison. A sa sortie, il n'est pas guéri de son indignation. Mais des amis, craignant pour lui des punitions plus graves ou plus longues, lui ont facilité le départ. Fonson et les siens ont pu passer la frontière hollandaise.

Il vient à Paris, dépourvu de tout ce qu'il possédait. Dès avril 1915, il avait résumé et mis en scène, dans "La Kommandatur", qui fut jouée au Gymnase, tous les horreurs, toute la morgue dont il avait été témoin à son acte à la Comédie-Française un jour, "Les Nouveaux Pauvres"; il publia dans le "Matin" un roman, "Le Sergent Beulemans"; il s'en va faire des conférences de propagande au Brésil et en Argentine; mieux encore: auteur, il se fait acteur, et la première pièce où il monte sur les planches est "La Nuit de Noël", qui recut le baptême de la Berlioz. Triste souvenir; mais Fonson avait dit hier, ce qu'il avait éprouvé au jour de sa mort: "Il n'a eu un moment de découragement, ja-

Les Vieux COGNACS VO. 1865-1870 Monnet

AVIS PUBLIC est par le présent donné que MM. Frédéric Lafleur père, Henri Bergeron, Xavier Blais, Louis Chabot, Edouard Dumas, Louis Vachon, J. H. Wittaker, Anatole Leroux, Louis de Lasalle, Emile Cool de Verdun, et tous contribuables de la ville de Lachine, s'adresseront à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session, pour obtenir une loi amendement la charte de la dite ville, la loi 2, George V, Chapitre 73, aux fins d'abroger les sections 12 et 13 de la dite loi; d'élire et nommer les conseillers ou quarteurs et rendre les échelles municipales par toute la ville; d'autoriser la ville à subventionner toute personne qui établira des autobus ou omnibus ou d'autobus pour le transport des voyageurs dans les rues de la ville et jusqu'au tramway, à Lachine, et faciliter à accorder un privilège exclusif dans son territoire à telle personne ou compagnie; et pour d'autres fins.

Le procureur des requêtes, S. FELLETTIER, 217-18-24-25-8-Jan.

mais il n'a cessé d'espérer en la victoire finale — son genre n'était-il pas celui des dévouements heureux? Et la guerre terminée, il s'était remis à la besogne avec ardeur. Mais, désormais, il n'avait plus de collaborateur, il avait appris à ne demander de conseils dramatiques qu'à lui-même. Et c'est de ce moment que date "Beulemans à Marseille" (théâtre des Arts), où il nous montrait avec bonne humeur son héros forcé par l'invasion de vivre dans le Midi. Puis vint, en 1922, "Le Cousin de Valpurga" et "Finche a de la voix". Dans quelques jours, il allait presider aux répétitions de sa pièce reçue à l'Opéra, "Le Retour de François"; il avait désigné les engagements d'acteurs. Le destin n'a pas voulu que le pauvre Fonson vit la Terre promise du succès.

Louis Schneider. — Le Gaulois.

NOTES D'UN PARISIEN

Les oeuvres d'écrivains français morts à la guerre

Il est un des titres de l'auteur de "Chevreuille" que l'on n'a pas suffisamment rappelés dans les articles qui furent consacrés au nouveau lauréat du prix Goncourt, M. Thierry Sandre est le secrétaire de l'Anthologie des écrivains français morts à la guerre. Deux volumes ont déjà paru, deux autres vont suivre d'une égale importance, qui permettront de mesurer les pertes faites par les lettres françaises pendant nos années terribles.

Il faut avoir été en relations à cette occasion avec M. Thierry Sandre pour savoir l'immensité et la délicate correspondance que lui imposent, chaque nuit, la préparation des notes et le choix des pages. Si de nombreuses familles et des amis fidèles s'empressent de se féliciter de ce pieux hommage, d'autres parents, enfoncés dans leur deuil farouche, hésitent avant d'ouvrir les manuscrits abandonnés, par les jeunes écrivains à leur départ pour le front.

C'est de ceux-là que M. Thierry Sandre doit écrire, de sa main, des lettres qui sont infiniment touchantes. — Quel d'honneur l'écrivain disparu se joint la pensée de rendre un hommage au soldat: a-t-il été l'objet d'une citation? L'Association interviendra pour que la médaille militaire ou la croix de guerre soit décernée à titre posthume. Ainsi, une suprême consolation est offerte par ce frère d'armes aux familles de ces compagnons tués à l'ennemi.

De toutes les façons que nous avons d'honneur nos morts, celle-ci n'est-elle pas la plus efficace et la plus digne? M. Thierry Sandre n'acceptera pas d'être félicité pour son dévouement. Mais un tel exemple doit être signalé. On sait que les écrivains combattants ne purent trouver à Paris un éditeur qui prit à sa charge les frais considérables de leur anthologie. Et la première pensée de l'auteur de "Chevreuille", lorsqu'il apprit son couronnement par l'Académie Goncourt, alla à son éditeur d'Ambiens, M. Malferre: "Je suis heureux, dit-il, de ce succès qui lui permettra d'achever l'édition de nos deux derniers volumes." Et sans doute, dans la nuit même, il reprit de son écriture pleine et ferme les lettres qui lui restait à écrire: "Malheureux, nous considérons comme un pieux devoir de comprendre dans notre anthologie des écrivains morts à la guerre le nom de votre fils qui..."

Janot.

CARTES PROFESSIONNELLES Boaulieu, Gouin, Marin & Mercier

ELLIOTT & DAVID Henry J. Elliott, C. M. Secrétaire aux provinces de Québec, Maurice Lévesque, J.-P. Lefebvre

MEDELLINS Heures de Bureau 10 à 5 h. Imprimé, 115 St. Louis, 115 St. Louis, Catherine ouest ouest ouest

DOCTEUR R. A. LAPORTE M.D. J. E. Beaudin, C. M. Arnold, J. A. Rousseau, 426 Power Building, Main : 0158

WILFRID DAMPHOUSSE Syndic de Faillite J. E. Beaudin, C. M. Arnold, J. A. Rousseau, 426 Power Building, Main : 0158

AVIS PUBLIC Re: Succession de feu Henry Ward et de feu Emma Ward, de leur qualité d'héritiers légaux du dit feu Henry Ward, demandeurs.

AVIS PUBLIC Re: Succession de feu Henry Ward et de feu Emma Ward, de leur qualité d'héritiers légaux du dit feu Henry Ward, demandeurs.

AVIS PUBLIC Re: Succession de feu Henry Ward et de feu Emma Ward, de leur qualité d'héritiers légaux du dit feu Henry Ward, demandeurs.

AVIS PUBLIC Re: Succession de feu Henry Ward et de feu Emma Ward, de leur qualité d'héritiers légaux du dit feu Henry Ward, demandeurs.

AVIS PUBLIC Re: Succession de feu Henry Ward et de feu Emma Ward, de leur qualité d'héritiers légaux du dit feu Henry Ward, demandeurs.

THROIS STEINWAY D'OCCASION Style "I" \$625 "J" \$925 "K" \$900

LE SNAP NETTOYEUR DE MAINS

1 pour le garage 1 pour le bain 1 pour la cuisine

LE GRAND SNAP

232-1-P.E.X

LE JUGE BRUNEAU RENVOIE DEUX HABEAS CORPUS

La Cour supérieure n'est pas un tribunal d'appel pour les détenus qui se croient lésés

REMARQUES DE LA COUR

Conditions essentielles pour attaquer par habeas corpus la validité d'une détention

La Cour Supérieure n'est pas un tribunal d'appel pour les personnes qui croient avoir été lésées par une condamnation criminelle puisant faire valoir leurs griefs au moyen de l'habeas corpus. C'est ce que l'honorable juge Bruneau a déclaré hier en Cour Supérieure en renvoyant deux habeas corpus, par lesquels deux prisonniers, un du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, et l'autre de la prison de Bordeaux, cherchaient à recouvrer leur liberté.

Le premier de ces habeas corpus avait été émis à la requête de H. Marois qui avait été condamné à deux ans de pénitencier pour un vol d'automobile. Marois cherchait à faire passer sa sentence par voie d'habeas corpus sous prétexte qu'on ne lui avait pas donné le choix d'un procès expéditif devant un juge ou d'un procès par jury. Il prétendait aussi que la condamnation était illégale parce que la preuve faite contre lui lors de son procès n'avait pas été sténographiée.

En renvoyant cet habeas corpus, l'honorable juge Bruneau fit quelques remarques sur l'usage que l'on tente parfois de faire de cette procédure devant la Cour Supérieure, en s'en servant comme d'une sorte d'appel contre toute condamnation à l'emprisonnement. L'habeas corpus, dit l'honorable juge Bruneau, qui est une procédure de ressort de la Cour Supérieure, ne doit pas devenir un moyen d'appel contre toute condamnation.

Aucune condamnation, continue la Cour, ne peut être attaquée par voie d'habeas corpus si elle réunit les trois conditions essentielles à la validité de la détention d'un prévenu.

La première de ces conditions, c'est que le mandat d'emprisonnement renferme une description de l'offense sur laquelle le détenu a été condamné. La seconde condition, c'est que le tribunal qui a fait subir son procès à l'accusé et qui a prononcé la sentence, devait avoir juridiction. Enfin la troisième condition, c'est que la peine imposée doit être celle prévue par la loi pour l'offense en question.

La Cour jugea que ces trois conditions existaient dans le cas de Marois et que ce dernier par suite ne pouvait obtenir de recours contre sa condamnation par voie d'habeas corpus.

A tout événement, dit l'honorable juge Bruneau, le dossier de la cause démontre que le prisonnier a choisi librement, conformément à la loi, un procès expéditif, le tribunal préférant tenir compte sur ce point de l'entente faite par le juge du procès au dossier de la cause, que du serment du détenu qui affirmait ne pas avoir eu le droit de choisir un procès par jury.

L'honorable juge Bruneau déclara aussi qu'il n'était pas obligatoire en droit que la preuve dans un procès expéditif fut sténographiée; les notes de juges étant suffisantes pour constituer la preuve écrite exigée par la loi.

Dans la deuxième cause, il s'agissait d'un habeas corpus émis à la requête de Hum Sing You qui avait été condamné à six mois de prison et à \$200 de frais pour avoir eu de l'opium en sa possession. Pour les mêmes raisons que dans la cause précédente, la Cour refusa de maintenir l'habeas corpus.

Hum Sing You prétendait sur son habeas corpus qu'il était retenu illégalement et qu'il avait pas eu, disant-il, le droit de choisir un procès expéditif ou un procès par jury; aucune entrée de son choix à ce sujet n'apparaissait au dossier de la cause; il n'avait pas été prouvé que l'offense dont il était accusé, avait été commise dans les limites de la juridiction du tribunal; et enfin, il avait été illégalement condamné à payer les frais de l'analyse de la drogue saisie. Toutes ces raisons cependant furent rejetées par le tribunal qui invoqua pour le renvoi de l'habeas corpus les mêmes motifs qu'à dans la cause précédente.

LA SAISIE D'UN IMMEUBLE EST ANNULEE

L'opposant avait acquis les dix-neuf vingt-quatrièmes de l'immeuble avant la saisie

LE JUGE ARCHER

L'honorable juge Archer, de la Cour Supérieure, a annulé hier la saisie d'un immeuble situé dans la ville de Saint-Michel, qui avait été effectuée en exécution d'un jugement obtenu par Joseph Dohet contre Louis Morin, autrefois un des propriétaires indivis de cet immeuble. La Cour jugea que Zéphirin Pesant qui s'était opposé à la saisie de l'immeuble parce qu'il en avait acquis antérieurement les dix-neuf vingt-quatrièmes, avait un intérêt suffisant pour justifier l'annulation de la saisie pratiquée en vertu d'un jugement obtenu contre Louis Morin seul.

En maintenant l'opposition à jugement, l'honorable juge Archer déclara qu'il apparaissait par les pièces au dossier que Zéphirin Pesant, l'opposant, avait acquis de Louis Morin les quatorze vingt-quatrièmes de l'immeuble en question, bien qu'il n'eût pas fait enregistrer l'acte de vente dans les délais utiles déterminés par la loi. De plus, le dossier révélait que l'opposant avait aussi acquis de Rosario Morin, un autre propriétaire, cinq vingt-quatrièmes de l'immeuble. Pour cette raison, l'opposant qui était aux droits de Rosario Morin, pouvait, dans l'opinion de la Cour, s'opposer à la saisie et à la vente de l'immeuble.

La Cour déclara par suite la saisie illégale et nulle et en donna mainlevée à l'opposant avec dépens contre le saisissant qui avait contesté l'opposition.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

7 janvier 1925.

Président Honorable Juge Bruneau.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

Maurice Delisle vs M. T. C. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents. Jugement pour \$288.80.

Dame A. Campbell vs The Royal Trust Co. et al. Motion de la demanderesse pour être entendue sur le rapport du présent accordé.

Robert Brostard vs Not Carrière et al. Motion du demandeur pour fixer dépôt sur la vente au sheriff; accordé. Dans la même cause, motion pour vendre les immeubles en bloc; accordé.

Simon Park, requérant. Requête pour corriger les registres de l'état civil; accordé.

Dame Mary-Ann Carpenter vs Evely James Stuart. Requête pour autorisation à poursuivre; accordé.

Albert Dubé vs J. Star et W. J. Starr, opposant. Opposition à jugement; reçu et ordre de sursis accordé.

Caroline Carbone vs Dominion Coal Co., limitée, enquête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; jugement pour \$80.

Howard Fish and Game Club Corporation, en liquidation et Georges Duclos, requérant. Requête pour permission de vendre les immeubles à L.-P. Goyette, pour la somme de \$1,200; accordé.

Dominion Bedstead Co., limitée, en liquidation et The Mohegan Tub Co., requérante. Assemblée des créanciers Isaac Friedman et Canadian Credit Men's Trust Association et D. C. Morrison, Lionel Sperber, J. C. Lamothe, G. C. Broadbent et P. Hollingsworth, nommés inspecteurs.

H. W. Patrie of Montreal, limitée, en liquidation. Assemblée des créanciers; Robert Wilson nommé liquidateur et B. W. Coghlin, Kenneth Miller et Leslie G. Craig, nommés inspecteurs.

E. J. Lespérance vs C. C. Dunbar et Canadian National Railways, s. Motion du demandeur pour mode de signification; accordé.

The Dominion Bedstead Co., limitée, en liquidation et Isaac Friedman, et al. requérants. Requête pour continuer compte de compte et de continuer les affaires; accordé.

Amédée St-Marie vs Peter Warwick Fern. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordé. Dépens à suivre.

Dame Carmel Lauzon vs Peter Ferny. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps et domicile; accordé. Dépens à suivre.

Dlle B. I. Mondou vs Ferdinand Poirier et al. Requête de la demanderesse pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordé. Dépens à suivre.

La Cite de Saint-Lambert vs Canadian National Railways Co. Motion de la defenderesse pour détails; accordé. 8 jours de délai. Dépens à suivre.

Désilet vs Dame Célestine Delanger. Exception à la forme; maintenue quant aux frais seulement.

N. et F. P. Currie Co., limitée vs B. Lefebvre. Motion de la demanderesse pour régler nisi; accordé. Rapportable le 9 janvier 1925.

Onésime Larivière vs Hormidas Durand. Motion du demandeur pour régler nisi; accordé. Rapportable le 8 janvier 1925.

H. Herscovitz et al. vs I. Berman Co. Motion de la defenderesse pour permission de plaider; accordé en part et défaut; plaideroy instantané.

Isidore Freedman vs Antonio Proulx. Jugement pour \$102.25.

THEATRES

Loew's

TOM MIX dans "Teeth" toute la semaine prochaine. — Un film incomparable. — "The Arkansas Valentines" comme principal numéro de vaudeville.

La semaine prochaine au théâtre Loew's, il y aura un film qui vient d'obtenir un grand succès aux Etats-Unis. Il s'agit de "Teeth" avec Tom Mix comme principal interprète. Ce film a été dirigé par J. G. Blystone et n'est tout dire. Durant la mise en scène Tom Mix faillit plusieurs fois perdre la vie. Une fois même, alors qu'il revenait d'une mise en scène, un arbre qui avait été posé tomba devant lui, les branches lui bissant sérieusement la figure et les mains. Le directeur lui demanda de prendre cette scène avec le camera mais Tom déclina poliment l'invitation.

Comme principal numéro de vaudeville il y aura les fameux "Arkansas Valentines", qui sont les fameux vaudeillistes Myers et Hanford. Ces deux jeunes hommes ont obtenu les plus grands succès grâce à l'originalité de leur comédie et surtout à leur programme musical qui comprend des sketches choisis et des plus amusants.

Un autre on numéro sera "The Stevers and Love Joy Revue" présentant les tristes dansants, dans un sketch moderne et amusant intitulé: "Is He True".

Ketch et Wilma qui ont fait une bonne impression la saison dernière, ici, nous reviennent de nouveau comme excellents ventriloques. Ils obtiennent beaucoup de succès car l'ouvrage qu'ils entreprennent est très difficile mais ils s'acquittent de leur tâche à merveille.

Stuart et Lash offriront de la comédie, du chant et de la danse alors que Edna May Foster, une jeune femme possédant une superbe voix sera entendue dans une superbe comédie musicale. "Ketch et Price" feront de la danse sensationnelle sur fil de fer tendu. Leur numéro est ce qu'il y a de plus exceptionnel. Une comédie et les nouvelles de la semaine termineront le tout.

Princess

FRANCES WHITE, une comédienne du Broadway la semaine prochaine. — Aunt Jemima, une négresse comédienne qui fera bien rire. — Les Meredith.

Au théâtre Princess, la semaine prochaine, on verra en tête du programme Frances White, une étoile d'opérette de renom. Elle obtint de grands succès à New-York, Les Folies, Ziegfeld, Greenwich Village, dont vu se faire applaudir ainsi que dans plusieurs autres comédies musicales, mais elle préfère le vaudeville, qui va mieux à sa personnalité pittoresque.

Homey Mason et Marguerite Keeler présenteront une gentille petite comédie intitulée: "Married" par Porter Emerson Browne, auteur de "A Fool There Was". Leur numéro est ce qu'il y a de plus amusant.

Le docteur Rockwell, un monologuiste médical, est un bon comédien qui parle de pilules et de maladies et surtout de choses médicales d'une manière tellement amusante qu'il tient son auditoire sous le rire tant qu'il est devant elle.

Aunt Jemima connue sous le nom de "The Famous Pancake Lady" est une interprète de chansons comiques, dont la personnalité bienveillante, et le sens d'humour lui permet d'attirer l'attention de son auditoire et de le faire bien rire.

J. B. Stanley et sa compagnie seront très dans une comédie, petit sketch très amusant de la musique, intitulé "Waiting". M. Stanley est un comédien vaudeilliste de renom au tant qu'il est bon musicien.

Les frères Innis présentent un burlesque divertissant de deux hommes qui se concertent près d'une ville. Ils représentent deux ivrognes gâtres et leur comédie est fine autant que burlesque.

Les Meredith, un beau garçon et une jolie fille seront vus dans un numéro de danse comprenant une série de danses gracieuses et caractéristiques présentées à un contraste frappant avec la danse actuelle.

Il y a un autre bon numéro au programme qu'on annoncera plus tard.

Capitol

Un beau drame la semaine prochaine. — "The Wildernes" avec Corinne Griffith. — Une comédie-bouffe de Larry Semon: "Kid's Speed".

La semaine prochaine au théâtre Capitol le programme sera de toute beauté. Un drame émouvant, ayant comme scène le charme tropical des mers du sud et la beauté rustique des forêts du Canada, accentue le charme amoureux d'une des plus grandes personnalités de l'écran, Corinne Griffith, qui interprète le principal rôle de "Love's Wilderness".

Mlle Griffith prouve que ses talents d'interprète ne se confinent pas seulement aux rôles de la haute société dans laquelle ses derniers films l'ont placée, mais elle révèle un talent dramatique en interprétant le rôle d'une fille sentimentale du sud, une épouse abandonnée avec un bébé dans ses bras, en en demandant son mari d'épargner la vie de celui qu'elle croit aimer.

"Love's Wilderness" est un des plus beaux drames de la vie jamais vus à l'écran et l'étoile qui interprète ce drame est superbe dans les situations dans lesquelles elle se voit traquée la place après une folle de jeune fille.

Mlle Griffith est brillamment aidée dans ce travail par des étoiles comme Holmes Herbert et Ian Keith et plusieurs autres.

Les attractions de luxe comprendront une brillante ouverture par l'orchestre symphonique du Capitol intitulée "The Chocolate Soldier". M. Giuseppe Agostini dirigera l'orchestre.

Un beau prologue est aussi à l'affiche, comprenant du chant par Eva Le Brun, excellente soprano et un divertissement de danses par Mlle Emily Saur et par ballet.

Passe-Temps

Nazimova et Milton Sill dans "Madonna of the Streets" d'aujourd'hui à dimanche avec titres en français. Film sans pareil.

D'aujourd'hui à dimanche inclusivement au théâtre Passe-Temps, le plus beau film de l'année sera présenté. Il s'agit de "Madonna of the Streets" avec Nazimova et Milton Sill comme principaux interprètes.

Nazimova nous revient à l'écran et c'est dans une grande auréole de gloire, car le succès qu'elle obtient dans ce beau film est sans précédent. Milton Sill, qui joue d'habitude des rôles de la haute société ou des rôles de chef de pirates comme dans "The Sea Hawk" interprète cette fois le rôle d'un réformateur de la basse plèbe; ce rôle lui va très bien.

Nazimova interprète le rôle de l'année d'un millionnaire. Celui-ci meurt et donne par testament toute sa fortune à John Morton, de Londres. Nazimova se met en campagne pour faire payer par Morton la dette que ce lui a payé sans l'ingrat millionnaire. Morton, lui, distribue sa fortune aux pauvres de Limehouse, Nazimova, qui l'a épousé, ne veut pas qu'il emploie cette grande fortune de cette manière. Mais lui veut et il est d'une volonté de fer. Alors Nazimova devient méchante pour celui qui l'aime tant. Plus tard, Nazimova change.

Pour savoir qui a causé le changement de tout au tout la femme mauvaise en une femme aimante et dévouée, il faut pour cela aller voir ce beau film et suivre cette intrigue empoignante et émouvante au possible.

Théâtre Canadien - Français

"Les Trois Mousquetaires" dont nous avons signalé le gros succès à la représentation de lundi soir, continue à attirer des grandes foules au Canadien. On a revu avec plaisir ce drame qui fit courir tout Montréal jadis, on s'est intéressé aux prouesses de d'Artagnan et de ses trois amis Athos, Porthos et Aramis; toutes les figures historiques ont été représentées avec un grand souci de vérité, et les intrigues qui devaient alors la cour royale française ont été représentées avec tous les détails.

Voilà un ouvrage qui offre un intérêt double puisqu'il joint au sujet lui-même, qui est très captivant, toute une page d'histoire qui est du plus haut intérêt. A une telle pièce il faut un cadre bien en harmonie, c'est-à-dire des décors représentant bien les lieux tels qu'ils étaient alors, des costumes qui soient bien d'époque et une mise en scène donnant bien l'illusion que l'on vit cette époque d'épopée. Rien de tout cela ne manque au Canadien et jamais les artistes ont joué avec plus de désinvolture et de brio, ils portent le chapeau à panache avec grâce, ils feraient comme de vrais bretons; ce sont des personnages un peu fantastiques, il faut tous les citer car tous méritent des éloges. MM. Barry, Duchesne, Filion, Godeau, Valeur, Leclerc, Lefrançois, St-Georges, Philippe, Desmarêts et Mesdames Marthe Thériault, Béla Ouellette, Aurora Alys, Eugénie Verreuil, Germaine Groux, Jeanne Deslauriers.

Félicitations sincères aux machinistes et aux peintres pour leur jolies décors, et compliments au costumier M. Ponton, qui a habillé la pièce avec brio et avec un grand souci de vérité historique.

"Les Trois Mousquetaires" seront joués jusqu'à dimanche soir et l'on prépare pour la semaine prochaine une pièce très belle, très curieuse et tout à fait d'un genre différent. Nous en reparlerons longuement samedi.

MUSIQUE

Robert Imandt au Windsor

Monsieur Robert Imandt, le jeune et brillant violoniste français qui jouera lundi soir prochain le 12 janvier à la salle Windsor, donnera le programme suivant:

- 1-Sonate de Beethoven. Franck
- Allegretto ben moderato
- Allegro
- Recitativo-Fantasia
- Allegretto poco mosso
- 2-(a) Berceuse de Fauré
- (b) Gavotte de Friedmann Bach
- (c) Nocturne et Tarentelle de Chopin
- (d) Scherzo de Liszt
- (e) Scherzo de Liszt
- (f) Scherzo de Liszt
- (g) Scherzo de Liszt
- (h) Scherzo de Liszt
- (i) Scherzo de Liszt
- (j) Scherzo de Liszt
- (k) Scherzo de Liszt
- (l) Scherzo de Liszt
- (m) Scherzo de Liszt
- (n) Scherzo de Liszt
- (o) Scherzo de Liszt
- (p) Scherzo de Liszt
- (q) Scherzo de Liszt
- (r) Scherzo de Liszt
- (s) Scherzo de Liszt
- (t) Scherzo de Liszt
- (u) Scherzo de Liszt
- (v) Scherzo de Liszt
- (w) Scherzo de Liszt
- (x) Scherzo de Liszt
- (y) Scherzo de Liszt
- (z) Scherzo de Liszt

(Je ne suis pas certain que ce programme soit complet, mais il est très intéressant.)

CHEZ LES VOYAGEURS DE COMM.

L'Association Catholique des Voyageurs de commerce du Canada tiendra son Conseil fédéral les 10 et 11 janvier à son bureau, 1079, rue Rachel-est, angle Bordeaux. La première séance commencera le samedi, à deux heures de l'après-midi.

Cette année le Conseil fédéral sera composé des délégués du comité général et de douze cercles affiliés et des représentants de trois cercles non affiliés. Son programme comporte l'histoire des activités du Comité général et des Cercles, plusieurs amendements aux statuts généraux et l'étude de trois questions importantes.

Les élections des officiers supérieurs de l'Association auront lieu le dimanche, à la séance de l'après-midi.

Avant le début des nouveaux appels de téléphone, l'Association a pour le Comité général et le Cercle de Montréal, et a demandé \$227 pour le R. P. Georges Lebel, aumônier-directeur. Les voyageurs de commerce et les amis de l'Association sont priés d'en prendre note.

LES COURS DE LANGUES VIVANTES

Les cours de langues vivantes de l'abbé Henri Jamin de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal recommencent respectivement aujourd'hui pour l'espagnol et samedi pour l'allemand.

ME J. P. LANGTOT ANNONCE A LA COUR LA FIN DE LA PREUVE

(Suite de la dernière page)

chrétiens dans lesquelles ils vivent. En second lieu, il y a une longue histoire de la prostitution et une ancienne tradition en sa faveur. C'est la tolérance du mal social et la défense traditionnelle de ce mal et la défense de ce qui pourrait appeler la "contre-éducation". C'est le contre-éducation transmis aux enfants et aux jeunes gens par les parents et par les phrases telles que celles-ci: "c'est la nature humaine", "tout le monde le fait", "c'est un mal nécessaire", "cela a toujours été et cela sera toujours", "c'est une protection pour les meilleures classes de la communauté contre la violence". De telles déclarations sans fondement sont répétées et affirmées jusqu'à ce qu'elles soient finalement acceptées et crues.

LA REGLEMENTATION

On prétend que la réglementation policière du vice, avec examen médical, a remporté un succès en Europe et qu'elle devrait être adoptée à Montréal. Est-ce que la réglementation a réussi?

Il est vrai que plusieurs villes du continent européen ont essayé ce système de prostitution municipale pendant un grand nombre d'années, mais il y a une tendance générale à l'abandonner. On a constaté que la ségrégation des prostituées et leur enrégimentement à la police n'a diminué ni la criminalité ni les maladies.

Au contraire, elle a semblé donner une sanction publique officielle aux relations sexuelles clandestines et a aggravé le problème au lieu de l'améliorer. Le Dr Abraham Flexner a fait une étude approfondie de la prostitution pendant la période de formation. Voici ce qu'il dit: "L'opinion publique en Europe est devenue plus en plus hostile aux maisons de prostitution licites ou tolérées. A l'heure actuelle, la prostitution est permise en France, en Belgique, en Autriche, Hongrie et en Italie. Elle est défendue dans l'empire allemand, la Hollande, le Danemark, la Norvège, la Suède et l'Angleterre. Les raisons de ce changement d'attitude en Europe peuvent être comprises par quelque chose de la peine de lire l'exposé fait par Flexner des tentatives européennes pour résoudre la question. Ce serait la dernière folie que d'adopter à Montréal un système qui a été abandonné par toute l'Europe septentrionale.

L'ARMÉE CANADIENNE

Je comprends que vous vous êtes intéressés à la lutte pour protéger les troupes canadiennes en France et en Angleterre contre les maladies vénériennes. avez-vous trouvé les conditions meilleures à Paris où le vice est mis à part ou à Londres où il est toléré?

Les conditions sont graves dans les deux villes, mais même avec la surveillance la plus étroite notre pourcentage de maladies vénériennes a été beaucoup plus élevé à Paris qu'à Londres.

Les autorités militaires canadiennes ont-elles pris des dispositions contre la prostitution ou si elles sont restées indifférentes?

On a fait au contraire les plus grands efforts pour réagir contre cette tentation. Une campagne d'éducation a été poursuivie par les officiers médicaux et généraux. On a fait appel aux raisons morales, religieuses et patriotiques. Des mesures prophylactiques furent prises et finalement les cas de maladies vénériennes furent punis comme un crime des plus graves.

Il fut constaté que la seule garantie était l'abstinence et que la seule police sûre à suivre était la suppression dans tout le district sous le contrôle militaire.

Quel rôle joue le Y. M. C. A. dans ces contre-mesures?

Le Y. M. C. A. élabore un programme d'actions sociales, religieuses, éducatives et de récréation. Les hommes de mal et d'agrandir leurs idéals chrétiens.

PROJET IMPOSSIBLE

Croyez-vous que la prostitution puisse être abolie complètement à Montréal par l'action simultanée des corps législatifs et de la police?

Je ne le crois certainement pas. Les causes de la prostitution sont complexes. Elles comprennent l'ignorance, l'égoïsme, l'alcool, les mauvais logements, le travail irrégulier, les salaires peu élevés, les mariages longtemps retardés, le travail chez les enfants, la faiblesse d'esprit, les amusements commercialisés et plusieurs autres éléments contributeurs.

Avec ces causes, ni les lois, ni la police ne peuvent régler de problème efficace. Les causes de ces problèmes sont au sein de la société, en tant que tout, devra faire face par des améliorations dans l'éducation et dans notre système économique.

LA POLICE

Croyez-vous que la police puisse faire quelque chose?

Je le crois. Des lois bien faites et bien appliquées contribueraient beaucoup à diminuer ce mal, et partant les crimes et les maladies qui sont ses corollaires. Avec un corps de police honnête sous la direction d'un chef d'un caractère impeccable et possédant un entraînement scientifique et social, nous pourrions obtenir une amélioration radicale.

Je tiens pour acquies, naturellement, que la police serait secondée par des personnes possédant les mêmes qualités de caractère, de honnêteté et de système. Je crois qu'il y aurait encore assez de sentiment public dans Montréal pour fermer et tenir fermes cette armée de bordels qui existent maintenant et se livrent à leur commerce public. Je crois qu'on pourrait supprimer le racolage dans les rues. Je crois qu'on pourrait disperser les "boiteux", les trafiquants de drogues et les criminels qui arrivent à Montréal de tous les points de l'Amérique. Je crois qu'on pourrait détruire les facilités aux tribunaux, les "parties", l'enrichissement aux dépens des prostituées. En somme, je conviens avec le recorder Geoffroy que les tribunaux pourraient débarrasser de la grande partie, sinon de tout ce trafic démoralisateur, s'ils se préoccupaient de le faire.

SORT DES PROSTITUEES

Plusieurs d'entre elles s'en iraient ou seraient envoyées dans d'autres villes. Les autres seraient envoyées dans un hôpital vendérian spécial, où elles seraient gardées jusqu'à ce qu'il y ait possibilité de les voir retourner à une vie respectable. Les tenanciers, pour leurs intérêts, devraient être traités avec rigueur et condamnés à la prison sans option d'amende. Les incarcérations courtes et les petites amendes sont inutiles.

Comment diminueriez-vous le dénombrement pour les prostituées?

—En traitant les clients et les prostituées exactement sur le même pied: arrestation, examen médical et détention réformatrice jusqu'à cure complète.

DES SUGGESTIONS

—Avez-vous des mesures positives et éducatives à suggérer?

—Oui, je crois qu'un moyen pratique d'amélioration serait la fréquentation scolaire obligatoire pour tous les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans. Je suggérerais aussi une éducation élémentaire sur l'hygiène sexuelle pour les trois dernières années. Je crois aussi que l'éducation morale et sociale devrait faire partie intégrale du bagage scolaire.

—Que font les églises protestantes pour résoudre ce problème?

—Elles font quelque chose, mais pas assez. Elles ont élaboré un programme de mesures destinées à former le caractère aux différents âges chez les deux sexes. Ceci comprend des cours religieux, sociaux, récréatifs et moraux. Certain comprend aussi des instructions définies sur le sexe pendant l'adolescence. A l'heure actuelle, cependant, peu d'églises ont des établissements, une direction ou un budget qui leur permettent de rendre ce programme efficace.

Le Y. M. C. A. et le Y. W. C. A. sont des agences interprofessionnelles qui offrent des programmes semblables pour les garçons et filles de plus de 12 ans. Ils ont très bien réussi à développer le caractère moral pendant la période de formation. Mais ils sont en butte au manque de fonds et jusqu'à présent ils se sont occupés surtout des classes commerciales et professionnelles. Si ces agences pouvaient être maintenues dans les districts industriels de la ville, elles exerceraient une influence énorme sur le groupe social le plus négligé.

Les Boys Scouts, les Girls Guides et l'Association des Terrains de Jeux, et les sociétés semblables apportent aussi un concours appréciable dans l'entraînement donné pour faire de bons citoyens.

FIN DE LA PREUVE

Après ce témoignage, Me J.-P. Langtot annonça la fin de la preuve pour les requérants:

—Nous avons terminé la preuve en cette matière, déclara-t-il; nous n'avons pas d'autre témoin. Nous aurons peut-être une couple de témoins sur des incidents soulevés par la défense, mais nous avons terminé la preuve actuelle.

L'échevin DesRoches, qui doit témoigner, a déclaré qu'il ferait venir tous ses témoins pour ce matin et qu'il serait prêt alors à se faire entendre.

Mes Alban Germain et Oscar Gagnon ont annoncé ensuite qu'ils seraient prêts à procéder aujourd'hui. Me Germain a déclaré qu'il en aurait au plus pour une demi-heure, tandis que Me Gagnon ne croit pas devoir prendre plus de deux heures. Le dernier a tenté de savoir quels témoins la poursuite voulait faire entendre en contre-preuve, mais les procureurs des requérants ont déclaré que cela dépendrait de la défense que présenterait Me Gagnon. On approche donc de la fin de l'enquête et on prévoit que tous les témoignages seront terminés par vendredi, si d'autres complications ne surviennent pas.

L'INCIDENT CARLE

Une des déclarations importantes faites en Cour a été celle de l'échevin J.-A. Brodeur, président du comité exécutif, qui a vivement démenti les déclarations faites par l'ex-capitaine Carle. Voici ce que déclare M. Brodeur:

—L'ex-capitaine Carle prétend m'avoir dit et avoir répété la même chose devant M. Crepeau "qu'il serait mieux pour les échevins de tenir leurs caucus à l'hôtel de ville que dans des maisons de rendez-vous", ou quelque chose de semblable, je ne sais si je cite exactement ses paroles.

Je dois dire que

ACTIVITE ET FERMETE EN BOURSE LOCALE

ALCOHOL A ETE LE CHEF DE FILE. CAR GRIMPE DE DEUX POINTS, ATLANTIC SUGAR DE TROIS POINTS, SPANISH SUCRE SA TORPEUR.

Le marché, en bourse locale, a été actif aujourd'hui, et fort, de sorte qu'en fermeture on relevait plusieurs gains importants. Les ventes de la journée se chiffrent par 15,965 parts, dont 10,002, à la séance du matin, et 5,963, au cours de l'après-midi. L'activité a été bien répartie par toute la liste.

Industrial Alcohol a été de nouveau le titre le plus actif, avec un déplacement de près de quatre mille parts. Les cours de ce stock à encore avancé de 5-8 de point à 26 3/8. L'action ordinaire de Car vient en seconde place, sous le rapport de son activité, avec un déplacement de tout près de 2,500 parts. La cote de ce stock s'est élevée à 54, mais elle a faibli, en fermeture, de la veille. Le Smelters a aussi été relativement actif, avec un chiffre de ventes d'un peu plus d'un millier de parts. Ce stock s'est raffermi de 7-8 de point à 49 7/8. L'action ordinaire de Atlantic Sugar s'est signalée par une ascension à 16 3/4, clôturant à 16, une hausse de trois points. Le Steel of Canada, ex-dividende de 1-3-4 de point, a clôturé sans changement à 89. Le Cannery a fléchi d'un point à 49.

Le Brazilian a été le titre le plus actif, par les services publics, avec un total de transactions de 1,200 parts. Ce stock a avancé de 55-3-4, clôturant à 55 1/2, un gain de 1-4 de point. Le Twin City s'est raffermi d'un point à 63 1/2. Le Montreal Power a clôturé en hausse de 3-4 de point à 155.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Table listing various stocks and their prices, including Atlantic Sugar, Bell Telephone, Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Montreal Power, Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

HAUSSE, PUIS REACTION A WALL STREET

GRANDE DEMANDE POUR LES FERROVIAIRES. - IL Y AVAIT UNE BONNE DEMANDE POUR LES TITRES ASSOCIES A L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE.

New-York, 7. - Les cours des stocks sont devenus réactionnaires à l'approche de la fermeture, après une période initiale de vigueur, au cours de laquelle plus de quarante stocks ont dépassé leurs sommets de 1924. La réaction a été interprétée comme un rajustement de la position technique du marché. La demande du début s'appuyait surtout sur la baisse du taux d'intérêt. Les gains du début furent considérablement réduits ou effacés avant la fermeture.

La hausse du dividende de l'Atchafalaya a déclenché une avalanche d'ordres d'achat pour les autres stocks ferroviaires, qui laissent voir des perspectives d'augmentation de dividende. Southern Pacific s'est élevé de trois points à 107 1/2, le plus haut prix depuis 1920, puis de son sommet il a reculé d'un point. New York Central a dépassé 124, le plus haut prix depuis 15 ans; mais il a fléchi pendant la journée, pour se terminer à 123, puis d'un demi-point pour la journée.

United States Steel a fléchi de 1/2 à 123, clôturant près de son dernier chiffre, avec une perte de 3/4 de point. American Can a subi une légère perte à 164 1/2, après avoir atteint 116 1/2. Baldwin s'est alourdi de 133 1/2 à 130 1/4, clôturant en hausse d'un demi-point à 130 1/4.

General Electric a dégringolé de 312 1/2 à 307, puis il s'est relevé à 308, une baisse de 3/4 de point. Radio Corporation a clôturé en baisse de 1 1/2 point à 67, après avoir dépassé ce prix de trois points.

Le groupe des services publics comprend quelques titres vigoureux. Brooklyn Edison a grimpé de 7 1/2 points à 132, puis il a dégringolé à 128 1/2. Federal Light and Traction a clôturé en hausse de près de six points à 123 1/2. United Railway Investment, Utah Securities, Detroit Edison, Adams Express et American and Foreign Power ont compté des gains de 2 à 4 1/2 points.

On relevait aussi un bon pouvoir d'achat pour les titres associés à l'industrie de l'automobile. Fisher Body a grimpé de plus de cinq points à 25 3/4. Nash Motors s'est hissé de 4 1/2 points à 109 1/4; Mack Truck ordinaire et de seconde priorité et Goodyear Tire ont bénéficié de gains de 2 à 3 points.

Parmi les autres titres en vedette par leur vigueur on remarque Sears-Roebuck, Atlantic Refining, Beech-Nut Packing, Brown Shoe, Burroughs Adding Machine, les titres du Commercial Solvents, Gushman and Sons, Fidelity Phoenix, International Business Machine, Iron Products, S. S. Kresge, R. H. Macy, National Supply et Westinghouse Air Brake, avec des plus-values de 2 à 7 points. Par contre, American Bosch Magneto, Great Western Sugar, Manhattan Electrical Supply, United Fruit, West Penn Power, Worthington Pump ont subi des pertes de 2 à 3 points.

L'argent était abondant aujourd'hui; le taux sur le prêt à vue a fléchi à 2 1/2 pour cent, le plus bas depuis quelques semaines, après avoir débuté à 3 pour cent. Les fonds à terme et les effets commerciaux sont soutenus, mais le marché est tranquille.

Les ventes de la journée se chiffrent par 1,816,700 parts.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

REVUE DE L'ANNEE EN BOURSE LOCALE

LE MONTREAL POWER A ETE LE TITRE LE PLUS ACTIF. - C'EST OGIWILVIE QUI A BENEFICIE DU GAIN LE PLUS ELEVE, AVEC UNE PLUS-VALUE DE 69 POINTS.

Pendant l'année dernière, c'est le Montreal Power qui a été le titre le plus actif, en Bourse locale, avec un total de ventes de 315,571 parts. Brazilian, avec 290,453, Smelters, avec 228,220 parts, Spanish River, avec 219,321 parts, Alcohol, avec 212,953 parts, et Abitibi, avec 105,838 parts, sont les suivants. A l'exception d'Abitibi, ces chefs de file ont tous amélioré leur position au cours de l'année. Si on compare les prix de fermeture de deux dernières années, on relève des gains de 12 1-2 points pour Montreal Power, de 11 1-2 points pour Brazilian, de 18 7-8 points pour Smelters, de 1 1-2 point pour Spanish, et une perte de 1-2 point pour Abitibi.

En 1922, Ogilvie Flour Mill avait enregistré le gain le plus élevé; il en a été de même en 1924, car ce stock a bénéficié d'une ascension de 69 points. Dans les trois dernières années, ce stock a pris une plus-value de près de 200 points.

Sauf quelques exceptions, les valeurs bancaires se sont améliorées. Vingt-un stocks ont bénéficié, pendant l'année, de gains de 10 points et plus. Ce sont:

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

LES ECHOS DU MARCHE

La cote a continué à s'améliorer, en Bourse locale, à la séance d'hier. L'activité a été accrue, le marché a été varié, quelques nouveaux venus se sont joints au mouvement de hausse et quelques gains appréciables ont été enregistrés. Les gains ont dépassé les pertes par 17 à 7 et la cote moyenne de vingt titres représentatif a avancé de 40 points. Il est encore trop tôt pour dire si le présent mouvement de hausse est le résultat de la hausse sensationnelle de Wall Street; mais les courtiers rapportent que les spéculateurs sont plus disposés à s'intéresser aux titres actifs et que les opinions sont plus optimistes.

CANADIAN CAR

C'est l'action ordinaire du Canadian Car qui semble avoir déclenché hier le mouvement de hausse. Sous la poussée d'ordres d'achat venant d'en dehors de la ville, ce stock s'est élevé dès le début de la séance, à un-dessus de 52. Puis le mouvement s'est répandu et le stock s'est hissé jusqu'à 54, d'où il a fléchi pour clôturer à 53, soit une plus-value de deux points pour la journée. Il n'y a rien de bien nouveau au sujet de ce stock; mais il est toujours question de dividende. Sous ce rapport, on prétend que le sort de celui-ci dépend du volume des nouvelles affaires.

D'autre part, le président W. W. Butler a exprimé sa surprise, quand interrogé quant à l'authenticité d'un rapport à l'effet que Henry Ford était en pourparlers pour l'achat des usines de la compagnie à Fort Williams. "C'est la première nouvelle que j'en ai, a-t-il déclaré et en ma qualité de président je devrais être au courant".

SPANISH RIVER

L'un des faits les plus intéressants de la journée a été la tenue du Spanish River, qui s'est élevée de 2-3-8 points à 104 1-8, ex-dividende de 1 1/2 pour cent. Il n'y a rien de bien tangible pour expliquer ce mouvement, mais ce ne fut pas tout à fait une surprise. On doit toujours quant à ce stock, avoir présent à l'esprit qu'il y a des hommes importants dans cette compagnie et dans Abitibi Paper qui favorisent la fusion de ces deux entreprises. Quelques-uns de ceux qui y étaient opposés l'an dernier semblent avoir changé leurs opinions et il est de vaine courtoisie que le président Smith de l'Abitibi a convaincu quelques-uns des actionnaires d'outremer du Spanish des avantages de ce projet.

CAN. GEN. ELECTRIC

Les actionnaires du Canadian General Electric auront l'opportunité de souscrire au pair à la nouvelle émission de \$2,600,000 de stock ordinaire et d'un égal montant d'actions privilégiées, mise sur le marché afin de retirer l'emission d'obligations, 6 pour cent, de \$5,000,000.

Les termes de souscription sont les suivants: les actionnaires privilégiés, inscrits au registre le 15 janvier 1925, pourront souscrire au pair aux nouvelles actions privilégiées dans la proportion de trois nouvelles actions pour autant de fois qu'ils possèdent sept parts; les détenteurs des actions ordinaires, inscrits au livre des actionnaires le 15 janvier, pourront s'inscrire au pair aux nouvelles actions ordinaires dans la proportion de trois nouvelles actions pour chaque huit parts qu'ils possèdent à cette date.

En même temps, on a aussi publié des chiffres préliminaires sur le rapport financier. Les profits pour la période de dix mois au 31 octobre se chiffrent par \$1,024,222, comparativement à \$1,482,234, pour les douze mois de 1923. En prenant pour acquit que les deux derniers mois de 1924 produiront les mêmes résultats que le début de l'année, les recettes pour les deux mois de 1924 se chiffrent par environ \$1,229,066, soit une légère baisse sur un dernier.

LES CAFES

New-York, 7. - Le marché des cafés futurs a clôturé aujourd'hui entre les prix de la veille et 10 points en baisse pour tous les mois, sauf janvier qui a clôturé en baisse de 25 points. On estime les ventes à 35,000 sacs. La fermeture le vendredi à 35,000, 21 7/8 cents, 20,80; mai, 18,80; juillet, 18,05; septembre, 18,28; décembre, 17,80.

MARCHÉ DU COTON

New-York, 7. - Les futurs ont clos soutenus. Fermeture... 2348-47. Liverpool... 2378-78. Mars... 2378-78. Mai... 2408-10. Juin... 2417-17. Juillet... 2425-27. Août... 2437-37. Septembre... 2450-50. Octobre... 2475-75. Novembre... 2500-00. Décembre... 2525-25.

LES SUCRES

New-York, 7. - Le marché des sucres bruts était sans changement aujourd'hui à 4,59, pour le sucre cubain, les droits payés. On estime que les raffineurs locaux ont vendu hier et aujourd'hui plus de 75,000 sacs de sucre cubain, pour livraison en janvier.

LE NIVEAU DU MARCHE

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing various stocks and their prices, including Abitibi, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian National, etc.

Table listing various stocks and their prices, including Canadian Pacific, etc.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

24 VENTES ENREGISTREES HIER DONT 15 DE \$2,000 ET PLUS - VENTE PRINCIPALE DANS ST-ANDRE: \$58,466.

Il y a eu vingt-quatre ventes d'enregistrements au cours de la journée d'hier dont quinze pour des montants de \$2,000 et plus, représentant une somme de \$197,165,25. La vente principale de la journée a été enregistrée dans le quartier St-André, au coût de \$58,466. Voici la liste:

Quartier St-André - Rue Ste-Catherine Ouest, Nos 557, 559, lot 1472-5, bâtisses, terrain 24,8 x 80 pieds. La Banque de Montreal vend à A. Ephrem Gravelle, \$88,466 - A. E. Prud'homme, N.P. - 1924.

Quartier Ahuntsic - Rue Michaud, Lamothe, Meunier, Prieur et Sauriol, lot 266-139, bâtisses, terrain 260-40 x 68, 249, 269-345, 269-489, vacants, terrain 25 x 26 x 84 x 96 pieds, chaque lot. The Greater Montreal Land Investment Co. Ltd. vend à Emmet J. Mully, \$3,800 - G. Mayrand, N.P. - 1924.

Chemin Public, lots 2630-658, 689, vacants, terrain 50 x 100 pieds. Albert Jarry vend à Giuseppe Romagna, \$3,500 - J. A. O'Glehan, N.P. - 1924.

Cité Outremont - Rue Duchroch, No 444, partie S.-E. 32-3-55, partie N.-O. 32-3-34, bâtisses, terrain 29 x 103 pieds. W. Edmond Jetté vend à Dame J. U. Meunier, \$12,000 - B. Milon, N.P. - 1925.

Rue Durocher, No 444, partie S.-E. 32-3-35, 32-3-34, bâtisses, terrain 29 x 103 pieds. Jules J. Valois (insolvable) vend à W. Edmond Jetté, \$6,000 - J. U. Meunier, N.P. - 1924.

Rue Québec, lots 33A-33, 32-58, 33A-32, 32-57, vacants, 2 lots 60 x 88 pieds; 2 lots 60 x 10-40-100 pieds. Les Clercs de St-Vincent vendent à George W. White, \$5,906 - J. A. D. Touzin, N.P. - 1924.

Avenue Wilder, lots 39-53 à 55, vacants, terrain 97 x 104 pieds. Wilfred Bessette et al. vend à Louis C. Turton, \$1,600 - D. M. Rowat, N.P. - 1924.

Quartier DeLozier - Rue Parthenais, No 1087 à 1091, lot 9-1, bâtisses, terrain 26 x 78 pieds. E. Oscar Clark vend à Joseph Marion, \$9,500 - G. Mayrand, N.P. - 1924.

Avenue Papineau, lot 8-9 ind. 210-37, bâtisses. Dame Koppel Capilovitch et al. vend à M. Pinsky et M. Litvack, \$1,000 - A. Rivest, N.P. - 1924.

Quartier St-Denis - Rue Drolet, No 853, lot 190-74, bâtisses. Dame Félix Lamarche vend à J. Daniel Plamondon, \$3,700 - J. A. H. Dequoy, N.P. - 1924.

Rue Bélanger, Nos 267, 269, lot 1-2 ind. 10-1077, bâtisses, terrain 25 x 100 pieds. Dame Michelson vend à M. Jacob Field, \$1,600 - A. Rivest, N.P. - 1924.

Quartier Laurier - Boulevard St-Laurent, Nos 2792, 2794, lot 1-2 S.-E. 11-1140, bâtisses, terrain 25 x 84 s.d. Abraham Greenberg vend à Dame Reuben Raphaelovitch, \$7,500 - I. Kert, N.P. - 1924.

Rue Tasgrain, Nos 763, 755, lot 10-1680, bâtisses, terrain 25 x 76 pieds. Jean-Rite Legault vend à Filippo Marino, \$4,015 - E. Massicotte, N.P. - 1924.

PRIX AU COMPTANT

Table listing various commodities and their prices, including wheat, flour, etc.

Table listing various commodities and their prices, including sugar, etc.

Table listing various commodities and their prices, including oil, etc.

Table listing various commodities and their prices, including cotton, etc.

Table listing various commodities and their prices, including wool, etc.

Table listing various commodities and their prices, including leather, etc.

Table listing various commodities and their prices, including iron, etc.

Table listing various commodities and their prices, including steel, etc.

Table listing various commodities and their prices, including copper, etc.

Table listing various commodities and their prices, including zinc, etc.

Table listing various commodities and their prices, including tin, etc.

Table listing various commodities and their prices, including lead, etc.

Table listing various commodities and their prices, including silver, etc.

Table listing various commodities and their prices, including gold, etc.

ASSEMBLEE ANUELLE

L'assemblée annuelle de la banque Royale a lieu ce matin, à onze heures, au bureau-chef, 147, rue St-Jacques.

D.V. DENDES DECLARES

Hollinger Consolidated Gold Mines Ltd. 1 pour cent, payable le 28 janvier aux actionnaires inscrits au registre le 13 janvier.

UNION DE LA POLICE

Demain, à deux heures de l'après-midi, au No 217 rue Sainte-Catherine, est, il y aura assemblée de l'Union de la police.

LES GRAINS

Winnipeg, 7. - Il y avait ce matin une bonne demande pour le blé, avec perspective de nouvelles transactions pour exportation de farine, c'est ce qui, avec la hausse du marché de Liverpool, a imprimé de la vigueur au marché, de sorte que les prix se haussent de deux cents, après avoir été faibles à l'ouverture, pour clôturer avec un gain d'un cent pour juillet.

LES SUCRES

New-York, 7. - Le marché des sucres bruts était sans changement aujourd'hui à 4,59, pour le sucre cubain, les droits payés. On estime que les raffineurs locaux ont vendu hier et aujourd'hui plus de 75,000 sacs de sucre cubain, pour livraison en janvier.

LES CAFES

New-York, 7. - Le marché des cafés futurs a clôturé aujourd'hui entre les prix de la veille et 10 points en baisse pour tous les mois, sauf janvier qui a clôturé en baisse de 25 points.

LES ECHOS DU MARCHE

La cote a continué à s'améliorer, en Bourse locale, à la séance d'hier. L'activité a été accrue, le marché a été varié, quelques nouveaux venus se sont joints au mouvement de hausse.

LES ECHOS DU MARCHE

La cote a continué à s'améliorer, en Bourse locale, à la séance d'hier. L'activité a été accrue, le marché a été varié, quelques nouveaux venus se sont joints au mouvement de hausse.

LES ECHOS DU MARCHE

La cote a continué à s'améliorer, en Bourse locale, à la séance d'hier. L'activité a été accrue, le marché a été varié, quelques nouveaux venus se sont joints au mouvement de hausse.

LES ECHOS DU MARCHE

La cote a continué à s'améliorer, en Bourse locale, à la séance d'hier. L'activité a été accrue, le marché a été varié, quelques nouveaux venus se sont joints au mouvement de hausse.

LES ECHOS DU MARCHE

La cote a continué à s'améliorer, en Bourse locale, à la séance d'hier. L'activité a été accrue, le marché a été varié, quelques nouveaux venus se sont joints au mouvement de hausse.

LES ECHOS DU MARCHE

La cote a continué à s'améliorer, en Bourse locale, à la séance d'hier. L'activité a été accrue, le marché a été varié, quelques nouveaux venus se sont joints au mouvement de hausse.

LES ECHOS DU MARCHE

La cote a continué à s'améliorer, en Bourse locale, à la séance d'hier. L'activité a été accrue, le marché a été varié, quelques nouveaux venus se sont joints au mouvement de hausse.

LES ECHOS DU MARCHE

La cote a continué à s'améliorer, en Bourse locale, à la séance d'hier. L'activité a été accrue, le marché a été varié, quelques nouveaux venus se sont joints au mouvement de hausse.

ANNEE PROSPERE POUR CETTE BELLE ORGANISATION

Caisse Nationale d'Economie a tenu son congrès annuel

CHIFFRES IMPOSANTS

Le congrès annuel des organisations de la Caisse Nationale d'Economie s'est terminé récemment par un grand banquet. A ce banquet, on a discuté de questions de régime interne importantes pour la Caisse, et il fut ainsi une gaie réunion qui réunit les organisateurs et leur permit de se faire leurs bons souhaits.

LOCATAIRES QUI SONT SAUVES A TEMPS

Trois pompiers sont blessés en leur portant aide

ECHELETTE UTILE

SIGNAUX SYMBOLIQUES

ARBRES D'ORNEMENT

RECEPTEMENT DE LA CIRCULATION

RECEPTEMENT DE LA CIRCULATION

RECEPTEMENT DE LA CIRCULATION

RECEPTEMENT DE LA CIRCULATION

RECEPTEMENT DE LA CIRCULATION

RECEPTEMENT DE LA CIRCULATION

RECEPTEMENT DE LA CIRCULATION

RECEPTEMENT DE LA CIRCULATION

M. GOUGH FERMA LES YEUX SUR CE GACHIS FINANCIER

Il fut averti dès 1918 de l'état précaire des finances de la Home Bank

LA LETTRE DE MACHAFFIE

Au lieu de congédier l'assistant du président on lui fit un cadeau de \$15,000

LE TRAITE DE VERSAILLES LUI FUT IMPOSE

Declare l'Allemand dans sa note de protestation aux Alliés

ACCORD POSSIBLE

M. Marx essayera de constituer un cabinet de fonctionnaires

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

Les dégâts sont de \$15,000. — Sauve-qui-peut général. — Deuxième incendie

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

PLACEZ VOS ASSURANCES-FEU DANS LA COMPAGNIE UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED DE LONDRES

Commercial Plate Glass Assurance Co. 1410, Boul. St Laurent.

PREMIERE REUNION DE NOS MINISTRES A OTTAWA EN 1925

VACANCES AU SENAT

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

ELLE A ETE INAUGUREE HIER AU MILIEU D'UN GRAND APPARAT PAR LE LIEUTENANT-GOUV.

LA REFORME DU JURY

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

"THAIS"

La Société d'opéra nous donne hier soir, le bel opéra de Massenet.

LA REFORME DU JURY

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

M. S. MORGAN POWELL TMOIGNE

Il dit que huit chanteurs inconnus n'auraient aucune chance de succès ici

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

Commercial Plate Glass Assurance Co. 1410, Boul. St Laurent.

PREMIERE REUNION DE NOS MINISTRES A OTTAWA EN 1925

VACANCES AU SENAT

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

PREMIERE REUNION DE NOS MINISTRES A OTTAWA EN 1925

VACANCES AU SENAT

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

UN INCENDIE DETRUIT UN HOTEL A TROIS-RIVIERES

ELLE A ETE INAUGUREE HIER AU MILIEU D'UN GRAND APPARAT PAR LE LIEUTENANT-GOUV.

LA REFORME DU JURY

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

CHIFFRES IMPOSANTS

L'ENQUETE SU R LA POLICE

ME J.-P. LANCTOT ANNONCE A LA COUR LA FIN DE LA PREUVE

Mes Lanctôt et Brossard ont terminé l'audition de leurs témoins et la défense déclare qu'elle n'en a plus que pour deux heures et demie. — Deux théologiens éminents en Cour. — Réponse de M. Brodeur à M. Carle. — L'échevin DesRoches sera entendu aujourd'hui. — Fin d'une enquête de trois mois.

La preuve des requérants dans l'enquête judiciaire sur la police a été déclarée close hier après-midi, après l'audition de deux nouveaux témoins. Le canon Shatford, recteur de l'église Saint-Jacques, et le major Gagnon, professeur de science religieuse à l'Université McGill, Me J.-P. Lanctôt, parlant au nom des requérants, a annoncé qu'il n'avait plus de témoin à faire entendre sur la matière traitée récemment et déclaré aux avocats de la défense qu'ils pouvaient continuer à soumettre leur preuve immédiatement s'ils le désiraient. La nouvelle fut accueillie avec beaucoup de plaisir par Me Alban Beaucoup, qui déclara à la Cour qu'il serait prêt à procéder ce matin. Il fit part qu'il n'en avait que pour une demi-heure en tout. Me Oscar Gagnon dit ensuite que la preuve qu'il lui restait à soumettre nécessiterait deux heures tout au plus. Dans ce dernier cas, cependant, la poursuite aura peut-être une couple de témoins à faire entendre. Cela dépendra de la preuve faite par la défense. C'est ce qu'ont annoncé Mes Lanctôt et Brossard après les déclarations de Me Gagnon.

La preuve se trouve donc pratiquement terminée après une audition de témoins qui a duré trois mois. On ne finira peut-être ce soir, mais on prévoit que l'enquête sera déclarée close vendredi soir au plus tard, si aucune complication, comme celles que l'on a remarqué récemment ne survient.

Le Rev. Shatford et le major Beaucoup se sont déclarés carrement contre la tolérance ou la réglementation du vice. Le révérend Shatford ajoute qu'il exprime en cela le sentiment de tous les protestants de Montréal. Tous deux s'accordent à dire que partout la réglementation a été un insuccès et qu'elle n'a pas permis de réduire le nombre des maladies vénériennes et que la prostitution est un crime qui doit être sévèrement réprimé. Il pleurent l'ignorance générale sur cette question et suggère l'éducation active de la jeunesse.

Nous rapportons plus bas la partie du témoignage de l'échevin Brodeur dans laquelle il répond aux déclarations de l'ex-capitaine Carle. M. Brodeur explique au long sa position et celle du comité exécutif et les raisons qui ont amené le renvoi du capitaine Carle du département de la police.

Deux des principaux témoins entendus hier furent le R. P. Dugré, S. J., et M. le curé Philippe Verrier. Tous deux se déclarent contre la tolérance ou la réglementation du vice à Montréal. Le R. P. Dugré a donné d'intéressantes interprétations des Docteurs et Pères de l'Eglise et répondit aux déclarations faites précédemment par M. le docteur Geoffroy. Il déclare que nulle part dans les œuvres de saint Thomas d'Aquin ou dans celles de saint Augustin, il n'est question de la tolérance ou de la réglementation du vice. Il cite aussi saint Alphonse de Liguori et déclare que celui-ci était ouvertement opposé à la tolérance de la prostitution.

LE REV. SHATFORD
Le Rev. A. P. Shatford, recteur de l'église Saint-Jacques l'Apôtre et pasteur protestant, demeurant à Montréal depuis dix-huit ans, fut interrogé par Me J. P. Lanctôt.
Le témoin déclara d'abord qu'il est venu témoigner en sa qualité d'homme d'église et de ministre protestant. Il se déclara absolument opposé à la réglementation de la prostitution et en faveur de la suppression complète. Il va plus loin et déclare que la fornication ou l'adultère est un crime qui doit toujours être puni, loin que des extraits de textes pour tirer des conclusions générales. Il faut toujours tenir compte du contexte.
Le témoin parla ensuite des théologiens protestants et cita Luther comme le plus grand théologien protestant. Il déclare que ce théologien s'était converti en abandonnant l'église catholique romaine.
Le révérend Shatford explique ensuite que dans son agisme les jeunes gens sont confirmés entre les âges de 12 et 16 ans. C'est l'âge de la puberté. Nous avons instruction de notre évêque, dit-il, de leur enseigner les questions de sexe pendant ce temps afin de les mettre en garde contre les dangers auxquels ils sont exposés.

LE SENTIMENT PROTESTANT
Le témoin ajoute :
« Je connais très bien le sentiment de la population protestante à Montréal qui fut toujours, j'en suis assuré, d'apprendre qu'on n'avait convoqué, sans la représenter, des théologiens catholiques devant cette Cour, je sais quelle partagie mes opinions en ce qui concerne la prostitution. Je crois qu'elle est absolument opposée à la tolérance sous toutes ses formes à Montréal.
NOS THEOLOGIENS
Me Lanctôt : — Quelle est la doctrine des théologiens protestants concernant la prostitution ?
— Nous n'admettons pas, nous protestants, que les Pères de l'Eglise soient infallibles, mais nous admirons leur jugement et leur science. Or, je crois déclarer que nous avons néanmoins été étonnés de constater que l'on avait cité notamment saint Augustin et saint Thomas en vue de justifier la tolérance de la prostitution. Je n'ai jamais vu, quant à moi, dans ma lecture des livres de ces Pères de l'Eglise ou d'autres théologiens, rien qui nous justifie d'admettre que la prostitution est un mal nécessaire, ou encore qui permette la tolérance ou la réglementation.
Je sais que saint Augustin a admis que Dieu permet certains maux en vue d'en éviter de plus grands, et que ce dernier principe fut également admis par saint Thomas. Ce principe, toute fois, établit simplement une chose : la liberté de chacun posséder de faire le bien ou le mal. Mais Dieu n'admet pas que ce soit nécessaire en quelque circonstance que ce soit.
Le témoin rappelle de nouveaux Martin Luther, et déclare que la doctrine de celui-ci contre la prostitution

PRESSANT BESOIN DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

L'hon. sénateur F.-L. Béique répond à un article paru dans "La Gazette" MCGILL ET LAVAL

Le gouv. provincial est le seul espoir de l'Université de Montréal

Nos lecteurs trouveront ici une lettre ouverte que l'honorable sénateur F.-L. Béique vient d'adresser à "La Gazette", à la suite d'un article paru dans la page de rédaction de ce journal, le premier janvier dernier, au sujet de l'Université de Montréal. A l'éditeur de la Gazette :

Monsieur,
J'ai lu avec surprise et chagrin votre article sur l'Université de Montréal dans votre numéro du premier courant. Si vous n'avez pas été mal informé, il contrasterait avec la loyauté et la largeur d'esprit qui caractérisent la Gazette.
McGill et Laval sont de vieilles institutions qui se sont développées depuis plus de soixante ans et qui comptent derrière elles des générations d'anciens étudiants, véritable source de force lorsqu'il faut en appeler à la générosité publique. L'Université de Montréal est une nouvelle venue. Elle a du développement depuis ses débuts, adopte le même genre de laboratoire et d'enseignement que des dizaines d'autres universités de ce continent qui ont des millions de dollars de dotation à leur disposition. Le développement du champ d'action universitaire au cours de ces dernières années, et les énormes sommes d'argent, qui, par le gouvernement ou les particuliers, ont été mises à la disposition des vieilles universités du Canada et des Etats-Unis, rendent la tâche d'une université nouvelle très difficile, et cette difficulté s'accroît à cette nouvelle institution, comme l'Université de Montréal, opérant dans une grande ville qui se développe rapidement.

Lorsque le gouvernement provincial, en 1920, vota un million de dollars à l'Université de Montréal, je ne sais pas que qui ce soit se soit objecté parce que McGill et Laval étaient ignorés. Une autre fois, lorsque la cité fit don de deux morceaux de terre sur le versant de la montagne, le don d'un seul de ces terrains provoqua quelques critiques parce que, prétendait-on, il faisait partie du Parc Mont-Royal. Il y eut un concert général d'opinions que l'Université devait être traitée le plus libéralement possible par la cité, mais au moyen d'argent plutôt que de terrains. Desirant respecter cette opinion, et afin d'éviter de faire quoi que ce soit qui pourrait être considéré par une partie de la population comme un empiètement sur le parc, l'Université se mit à acquérir de nouveaux terrains avoisinant l'ancienne carrière de la cité. Elle n'a jamais songé, comme vous le dites, à l'érection d'édifices imposants, mais elle a projeté l'acquisition de terrains admirablement situés et assez grands pour qu'ils puissent rencontrer ses besoins futurs. L'argent dépensé à cette fin changea sa situation financière : au lieu d'un surplus annuel, ce fut un déficit annuel.

Laval et McGill n'ont actuellement aucun besoin pressant. L'Université de Montréal, au contraire, est dans une situation précaire. En 1920, son installation, à la suite de deux incendies successifs très considérables, dut être faite à la hâte, de façon temporaire, dans des édifices qui, n'étant pas à l'épreuve du feu, sont constamment exposés à de nouveaux incendies et deviennent insuffisants pour abriter convenablement le grand nombre de ses étudiants. L'Université compte, actuellement, 8,619 étudiants enregistrés, dont 1,214 représentent une perte annuelle de \$223,000 par tête, soit une perte totale de plus de \$270,000,000 par l'année, perte inévitable et qui augmentera nécessairement d'année en année en même temps que le nombre de ses étudiants. Ses laboratoires, qui coûtent de fortes sommes d'argent, devraient être traités de la même façon. Les autres édifices ne devraient être construits que lorsqu'il y aura nécessité absolue de le faire.

Voilà des besoins qui sont très pressants et qui intéressent toute la communauté, puisque l'enseignement universitaire occupe de nos jours une plus large part que par le passé dans le cycle de l'enseignement général, que son influence sur l'enseignement secondaire et même sur l'enseignement primaire augmente rapidement. L'Université n'a pas, à l'heure actuelle, et ne peut pas compter avoir, dans un avenir rapproché un public auquel elle puisse avoir recours dans l'occurrence. Son seul espoir, elle le place dans le gouvernement provincial, qui devrait être capable de faire, en petit, ce que le gouvernement ontarien a fait, en grand, depuis plusieurs années. Je suis sûr que si McGill et Laval n'en prendront ombrage. Elles comprendront sûrement que lorsqu'elles seront, comme l'Université de Montréal, dans un besoin, elles recevront leur quote-part avec l'approbation générale du public, comme cela est arrivé, en 1923, lorsque le gouvernement a donné à chacune d'elles un million de dollars.

(Signé), F.-L. BEIQUE.
Montréal, 2 janvier 1925.

PERSONNEL
M. Horace Labrecque, courtier d'assurances, bien connu de cette ville, est parti hier soir pour Miami, Floride, pour assister au congrès annuel de la "Canada Life Assurance Co., qui durera 12 jours.

CHUTE DE 40 PIEDS
Camille Sicotte, 55 ans, 81 avenue Essex, est tombé en bas d'un échafaud de 40 pieds hier matin à dix heures alors qu'il travaillait à la maison-mère des sœurs des Saints noms de Jésus et de Marie à Outremont.
Sicotte a eu plusieurs côtes de brisées et est à l'hôtel-Dieu dans un état sérieux. Il était employé par Uric L'Heureux, constructeur.

UNE PLUS GRANDE COOPERATION ENTRE LES GOUVERNEMENTS SONT ACCUSEES DE MEURTRE

Le Conseil du Board of Trade approuve une résolution recommandant une plus grande coopération entre les gouvernements pour délimiter les différentes sphères de l'impôt. — Autres résolutions et communications.

Le Conseil du Board of Trade de Montréal a tenu hier après-midi, sa première assemblée régulière de l'année depuis l'ajournement d'avant les fêtes. M. H. B. Mackenzie, le président, présidait l'assemblée ; on remarquait aussi MM. A. O. Dawson, vice-président ; Robert Starke, 2e vice-président ; A. D. Anderson, trésorier ; Armand Chaput, L. H. Ewing, George Henderson, George Hogg, G. Laffoy, R. G. McDonald, Howard D. Strachan et E. C. Vaughan.

Dans une communication, la "Citizens Research Institute of Canada" demande au conseil du Board of Trade d'appuyer certaines résolutions, adoptées au deuxième congrès annuel de la "Conférence sur l'impôt au Canada", tenu dans les appartements du Board of Trade il y a quelques semaines. Après discussion le conseil a décidé d'approuver les résolutions suivantes :
(1) Résolution à l'effet de reconnaître la nécessité d'une plus grande coopération entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ;
(a) pour délimiter les sphères de l'impôt ; (b) coordonner le personnel de la perception des taxes dans le but de réduire les dépenses de ce personnel, et (c) l'étude de différentes taxes, de manière à ce qu'elles ne pesent pas trop lourdement sur aucune classe de contribuables.

(2) Résolution recommandant que le gouvernement prenne la moyenne des revenus des corporations, firmes et des personnes adonnées au commerce durant un certain nombre d'années pour les fins de l'impôt sur le revenu.
(3) Résolution recommandant que le gouvernement fédéral publie un pamphlet des lois, règlements et interprétations des différents clauses de la loi de l'impôt sur le revenu, ainsi que les instructions pour calculer la cotisation.
Le conseil est aussi d'avis que ce serait rendre service au public si toutes les lois et règlements du département de la taxe pouvaient lui être communiqués par les percepteurs de l'impôt.
Le conseil approuva sans discussion la proposition de M. Laffoy faite à une assemblée de représentants de divers organisations, tenue lundi soir dernier, dans le but d'arrêter un programme de réception pour la délégation d'Ontario qui visitera les villes de Montréal et de Québec à la fin de janvier, durant le séjour des délégués de Montréal. L'Entente entre le mouvement la Bonnet Entente entre les citoyens d'Ontario et de Québec que la Chambre de Commerce et le Board of Trade de Montréal recevront les délégués à un grand déjeuner donné probablement au club St-Denis. Les villes de Montréal, Outremont et Westmount sont à faire des préparatifs pour recevoir les délégués.

Certains membres du Board of Trade, qui sont des marchands et qui, au cours de leur transactions commerciales se voient obligés de vendre des marchandises d'occasion ont été forcés d'avoir à se procurer une licence de regrattier et d'être sujets aux règlements concernant tels vendeurs, ainsi que le veulent les règlements de la cité. Le conseil a reçu des communications à ce sujet et a demandé aux autorités municipales la juste interprétation du terme "regrattier". La réponse fut que, telle qu'interprétée par la cité et confirmée par le juge de la Cour du Recorder, un "regrattier" était un marchand qui avait en mains plus de marchandises d'occasion qu'il n'en avait qui n'ont jamais servi. Le conseil a accepté cette interprétation comme logique.
Son Honneur le maire Charles Duquette, dans une lettre, annonce au conseil qu'il a reçu une communication appuyant les représentations faites par la Ligue de la Sécurité de la province de Québec au sujet du rapport des accidents et d'une enquête sur le trafic à Montréal. Il ajoute que le comité exécutif a donné des instructions au surintendant de police pour organiser son département afin de diminuer le nombre des accidents et de tenir des statistiques concernant tous les détails des accidents du trafic.

L'honorable M. Taschereau, premier ministre de la province a envoyé au conseil une communication dans laquelle il déclare avoir pris connaissance de la résolution de ce conseil au sujet de M. R. L. Calder qui a démissionné comme procureur de la Couronne.

joint, donné récemment au Windsor.
M. le Consul de France, M. le Consul de Belgique, plusieurs personnalités de différents mondes honoreront l'honneur de leur présence. Le public étudiant et collégien doit s'y rendre.
Le grand public suivra sans doute cet exemple.
Les billets à 50 cents sont en vente chez Archambault, 312, rue Ste-Catherine-Est et à l'"Action française", 369, rue Saint-Denis.

ACCIDENT DE GLISSOIRE A LA MONTAGNE
Un jeune couple est gravement blessé dans une collision contre un arbre
Hazel Barnes, 19 ans, 92 Faward et Walter Burley, 18 ans, 20a Eleanor, ont été gravement blessés dans un accident de glissière sur la montagne de pieds plus bas que la rue Mont-Royal. L'accident s'est produit à 7.30 heures alors que la traîne-sauvage dans laquelle le jeune couple, en compagnie de quelques autres amis glissait, frappa un arbre et versa au bas de la côte.
Les deux blessés ont été transportés à la pharmacie du Parc, angle des avenues Mont-Royal et du Parc et de là on les a transportés inconscients à l'hôpital Victoria.

Le jeune fille souffre d'une fracture probable au bras et est dans un état très sérieux. Le jeune homme souffre de lésions internes et de coupures dans le dos. On ne sait pas si c'est en versant ou si c'est parce qu'ils ont frappé l'arbre que les blessés se sont infligé leurs blessures.
Le sergent Detmers, du parc de la montagne a appris que l'accident s'était produit lorsque les jeunes gens descendent la côte et arrivèrent au banc de neige qui arrête les traîne-sauvage et se rendit à empêcher les traîne-sauvage de se rendre au trottoir, mais à cet endroit on n'avait pas encore fait des préparatifs. La traîne sauvages s'est donc frappaient tout près du trottoir et elle rentra violemment un arbre.
C'est le premier accident de l'hiver au parc de la montagne.

AUGMENTATION DE LA CONSTRUCTION DANS OUTREMONT
Une augmentation de trente et un logements et \$1,172,700., sur l'année 1923
Le conseil d'Outremont a tenu sa première assemblée régulière de l'année hier soir. Son Honneur le maire Joseph Baubin présidait la réunion. M. Emile Lacroix, géomètre et administrateur de la ville, a présenté le rapport annuel sur la construction dans la cité d'Outremont. D'après ce rapport, il appert que 126 permis de construire ont été accordés au cours de l'année 1924 ; trois cent trente-neuf logements ont été construits formant une valeur d'un montant de \$3,376,960.
M. Lacroix fait remarquer dans son rapport que ces chiffres représentent une belle augmentation sur l'année précédente, celle de 1923. En effet, en 1923, 196 permis furent accordés pour trois cents huit logements seulement, d'une valeur de \$2,203,250. L'augmentation de cette année est de trente et un logements et de \$1,172,700 cette année sur l'an 1923.

LA RENAISSANCE POLONAISE
UNE CONFERENCE DE M. JEAN DESY
Le Cercle d'Action française de l'Université de Montréal organise une conférence qui aura lieu en la salle Sainte-Sulpice, le vendredi 30 janvier, à 8.30 heures.
M. Jean Desy, professeur à l'Université, probablement le jeune maître de l'histoire polonaise, a été nommé l'historien public, traitera cette fois de la Pologne contemporaine.
Cette conférence devra illustrer les points de ressemblance que présentent à chaque instant les efforts comparés de la survivante polonaise et canadienne-française.
La question traitée doit tenir autant au cœur des Canadiens-Français, qu'elle le tient déjà à celui des Polonais.
M. Jean Desy soutiendra en outre une thèse nouvelle.
Le Cercle s'est assuré le concours de Mlle Adrienne Decurie, soprano et de Dr Louis Verschelden, baryton. On connaît le succès de leur récital-com-

ils sont arrêtés tous cinq relativement à la mort de la jeune Mary Kelly qui a succombé lundi après-midi à une opération illégale. — Trois des accusés ont témoigné à l'enquête du Coroner. — Pas question d'opération dissimulée.

Le jury du coroner, sous la présidence du coroner McMahon a rendu hier après-midi un verdict tenant cinq personnes responsables de la mort d'une jeune fille de 23 ans, qui, d'après le témoignage du docteur W. Derome, autopsiste de la morgue, est morte à la suite d'une opération illégale, lundi après-midi. Après que le verdict eût été rendu, les cinq personnes, une femme et quatre hommes ont été arrêtés par les sergents détectives Walsh et Pusey sous une accusation de meurtre. Tous seront traduits en Cour aujourd'hui sous cette accusation.

Trois des inculpés sont, d'après le coroner des accusés avant le fait et de ce coup coupables au même degré selon la loi.
Les accusés sont : Arthur Evans, hôtel Corona ; Alex. Swezey, 75 St-Mathieu ; Thomas Miller, 503 Oxford ; John Corrigan, 2800 Avenue du Parc, et Imelda Bourgeois, 75 St-Mathieu.
La plupart des accusés sont très en vue dans le monde du sport local. Thomas Miller est le directeur de l'athlétisme au Montreal Athletic Amateurs Association ; Jack Corrigan est le gérant de l'équipe de rugby de la même association en 1924, tandis que Arthur Evans est une étoile de l'équipe interprovinciale du rugby, au M.A.A. Il a fait partie des Hamilton Tigers.
La victime est une jeune fille de 23 ans, Mary Kelly, de Hamilton.

ON APPELE LE DOCTEUR
La première partie de la tragédie a été racontée au coroner hier par le docteur Frank Scully, médecin qui était au Medical Arts Building lundi après-midi lorsqu'il reçut un appel pressant le demandant sans retard au sujet de la rue St-Mathieu, pour assister une jeune fille qui, disant-on, avait perdu connaissance pendant qu'elle était à prendre une consommation avec des amis.
Le médecin se rendit immédiatement à l'adresse indiquée, appartement No 5, et un jeune homme, Swezey, d'après le témoin, lui ouvrit la porte. Au même moment, un autre jeune homme, Evans, d'après le docteur vint lui expliquer de quoi il s'agissait. D'après l'explication qu'on lui donna, alors le médecin dit qu'il n'aurait pas pu donner un certificat de décès au jeune homme, mais qu'il était à convertir. Le médecin passa alors dans le boudoir où la jeune fille était étendue sur un lit.
Le docteur Scully constata alors que la victime était morte depuis environ 20 minutes avant son arrivée auprès d'elle. La police fut ensuite avisée et le sergent O'Neill, du poste No 10, rue Ste-Catherine ouest, se rendit immédiatement sur les lieux.
Le docteur déclara ensuite au coroner qu'il n'avait pas donné un certificat de décès aux jeunes gens parce qu'il n'avait pas vu la jeune fille vivante, immédiatement avant sa mort.
On fit ensuite transporter le cadavre à la morgue pour enquête, et une autopsie fut pratiquée sur la victime.

LE DOCTEUR DEROME
Le Dr W. Derome, appelé ensuite à témoigner, déclara au coroner qu'il avait pratiqué l'autopsie sur le cadavre de la jeune fille Kelly, et qu'il avait trouvé que la victime était morte à la suite d'une opération illégale. La victime succomba à l'asphyxie à la suite d'une forte pression d'air qui fut poussée des poumons, résultat indéniable de l'opération telle qu'elle fut pratiquée sur la jeune fille.
Le docteur a ajouté qu'il s'agissait dans le présent cas, d'une opération pratiquée d'une façon tout à fait singulière.
On fit ensuite transporter le cadavre à la morgue pour enquête, et une autopsie fut pratiquée sur la victime.

LE FRERE DE LA VICTIME
M. Kelly, frère de la victime, a déclaré au coroner que sa sœur était âgée d'un peu plus de 23 ans ; elle connaissait Evans, en autant que le savait le témoin, depuis 7 mois environ. Le témoin lui-même avait connu Evans à un match de football, à Hamilton, en octobre dernier. La victime, d'après le témoin, quitta Hamilton deux jours avant le jour de l'an, pour venir demeurer à Montréal où elle était venue une position. Elle avait dit à son frère qu'elle lui enverrait son adresse, dès que la maison pour laquelle elle devait travailler, lui aurait trouvé un endroit où elle pourrait demeurer.

LE DETECTIVE PUSIE
Le sergent-détective Pusey, du service de la morgue, témoigna ensuite. Le témoin produisit en cour un lettre dans laquelle l'auteur réclamait de Evans la somme de 25 dollars pour "tout à été arrangé". Le détective soutint que cette lettre avait été envoyée par l'accusé Corrigan à Evans.
Le témoin expliqua qu'il avait trouvé, après enquête, qu'un nommé C. Booth, de cette ville, avait reçu l'argent dans un des salons de l'hôtel Windsor, avec instruction de le remettre à Corrigan qui était alors à Montréal. L'argent fut remis à Booth, d'après le témoin, par Evans lui-même.
Les 25 dollars furent mis sous enveloppe par Booth et remis au M.A.A.A. à un gardien qui les remit à Corrigan. Ce dernier transféra l'argent à Miller, un autre accusé et Miller remit l'argent à son tour à l'accusé Emilda Bourgeois, opératrice du téléphone au Medical Arts Building. L'enquête a révélé que c'est Mlle Bourgeois qui demeurer rue Saint-Mathieu, No 75, appartement 5, où la jeune fille Kelly est morte.

Le sergent détective Walsh vint ensuite confirmer les dires du détective Pusey qui Corrigan fut appelé à la barre.
L'ACCUSE CORRIGAN
Ce dernier déclara au coroner qu'il reçut la somme de 25 dollars sur sa demande et que cette somme devait être transmise à Miller. Le témoin raconta ensuite que le jour d'Action de Grâce, il était à un terrain de football lorsqu'il aperçut Evans qui semblait pensif. Il lui demanda ce qu'il avait qui n'allait pas et Evans lui aurait répondu qu'il avait du trouble avec une jeune fille de bonne famille de Hamilton. Evans aurait ajouté qu'il s'agissait "de la meilleure petite fille au monde".
Evans demanda ensuite au témoin de lui aider et d'être un ami pour lui de façon à ce que les choses puissent se passer sans que les parents et amis de la jeune fille s'en sachent et et

DES BANDITS EN AUTO FONT CINQ VICTIMES
Ils commettent quatre délits, emportant de l'argent et un manteau de fourrure
UN AUTO VOLE
Un groupe de bandits que l'on chassa à cinq membres a fait en quelques heures, hier soir plusieurs victimes prenant chez l'une de celles-ci des argent, chez l'autre ne trouvant rien mais dans un autre cas, prenant même le manteau de fourrure de la femme de l'une de leurs victimes.
Les bandits "travaillent" dans une automobile McLaughlin Coupe ou Sedan que l'on croit "très" d'un étonnant d'Outremont qui se fit voler à voiture de bonne heure hier soir.
Le premier cas a été rapporté à la police fut celui de M. Jos Berggren, 1303 Cartier qui à 9 heures entra les rues Sherbrooke et Gauthier rue Cartier se vit entouré de trois hommes qui étaient descendus d'un auto. Ils lui demandèrent son argent à la pointe du revolver et obtinrent la somme de 16 dollars.
A 9.30 heures rue des Ecoles, près Beaubien, M. Eugène Prieur, 4611 2e Avenue, Rosemont, était attaqué avec sa femme par trois bandits qui étaient descendus d'un auto. Ils lui demandèrent son argent mais comme il n'en avait pas ils forcèrent madame Prieur à enlever son manteau évalué à \$250 et à le leur donner. Ils s'en furent ensuite.
A 10.15 heures, rue Saint-Denis, qu'on était attaqué par deux bandits armés de Cadieux, en face du numéro 452. Les bandits prirent la somme de \$10. Ils étaient à pied cette fois-là.
Finalement, à onze heures, M. Alex Dinocou, 1050 Saint-Germain, s'est fait voler la somme de 39 dollars par trois bandits armés qui étaient descendus d'un auto.
La même troupe de bandits semble avoir opéré sur ces victimes. La 36e rue, avisée, s'occupe à les retracer.

Chas. C. de Lorimier
TELE. BELL EST 1044
Pianos Naturels et Artistiques
201 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL
Spécialité : Tribuna Pianos d'occasion
DECES
BELCOURT E. E. — Décédé le 6 janvier à sa résidence, 22 avenue Springfield, Westmount.
Les funérailles auront lieu vendredi 10 à 9 heures, à l'église St-Louis de Westmount, 4321, rue St-Louis, à 9 heures précises. Le cortège partira de la maison à 8.45. Inhumation au cimetière de la Côte-de-Neiges. 222-1-D
L'ONGPHE. — A St-Adèle, le 5 janvier, à l'âge de 64 ans 10 mois 6 jours Edmond O'NGPHE, époux d'Évangéline Longpê, les funérailles auront lieu à St-Adèle, vendredi le 9 du courant, à 9 heures, à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 222-1-D

NEW EAST END GARAGE LTD
REPARATIONS GENERALES
Sous la direction d'experts
Pneus — Verrouillage — Radiateurs
Batteries — Papiers — Convertisseurs
REMBIAGE
788 Berr, (Pneus Duluth)